# LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 5 Saint-Boniface, du 9 mai au 15 mai 1986




## APRÈS LA COUR SUPRÊME

Drôles de droits linguistiques pour les minorités.

- *Les tribunaux ont interprété les lois.*
- *Les politiciens doivent les réécrire!* Voir À LA DEUX

## Les États Généraux remis en question

Le gros remue-méninges sur l'avenir de la francophonie ne brasse pas fort. VOIR page 5.

## SECTION SPÉCIALE

*Voilà 100 ans, les Soeurs SNJM arrivaient à Saint-Pierre-Jolys.*

*Une histoire pleine de souvenirs qui revit sous la plume de Lucien Chaput* *à partir de la 11.*



# L'auto-chèque, c'est têtu

**Le United Way des Franco-Manitobains(e)s lance une campagne de prélèvement de fonds basée sur le système auto-chèque.**



**Des représentant(e)s de plusieurs organisations ont signé un auto-chèque lors du lancement de la campagne. On reconnaît** (assis) **Raymond Lafond** (caisse de Saint-Boniface); (debout) **Michèle Smith** (Francofonds); **Gilbert Sabourin** (Presse-Ouest); **Anita Alec et Donald Smith** (Cercle Molière); **Maria Chaput-Arbez** (CCFM); **Louis Gosselin** (Commissariat aux langues officielles); **Réal Sabourin** (SFM); **Armand Bédard** (Francofonds); **Lucien Loiselle; Jeannette Ruest** (Francofonds); **Ernest Gautron** (CCFM); **Madeleine Lafond** (Francofonds); **Guy Jourdain** (Francofonds); **Sr Françoise Carignan** (Francofonds); **Paul Vielfaure** (Francofonds).

L'auto-chèque n'a jamais été vraiment poussé durant les 8 années d'existence de Francofonds. Actuellement, environ 200 personnes utilisent cette méthode très simple. Il suffit de remplir un formulaire et de décider du montant que Francofonds retirera automatiquement chaque mois du compte en banque.

"Le système auto-chèque est le moyen le plus facile de contribuer à Francofonds. C'est efficace pour le signataire: pas besoin de faire des chèques, plus jamais dérangé par les agents de la fondation. C'est plus facile pour nous aussi: on n'a plus besoin de vous déranger. Mais l'auto-chèque, c'est bien têtu. Dollar par dollar, dix piastres par dix piastres, million par million. Ça va loin", a lancé le président de Francofonds, Armand Bédard.

Sur le demi-million que la fondation a en banque, 150 000$ proviennent du système auto-chèque. Durant le mois de mai, l'objectif fixé par les responsables est de doubler le nombre d'auto-chèques.

Le thème utilisé: ***Francofonds: l'avenir a un nom!!***

La stratégie appliquée: rencontrer les membres des conseils d'administration et le personnel des organismes qui bénéficient des subventions accordées par Francofonds. Depuis sa fondation, plus de 180 000$ ont été accordés à une centaine d'organismes. (*42 groupes ont obtenus un total de 36 000$ lors de la dernière distribution annuelle à la mi-avril*).

Le président du Comité de perception, Paul Vielfaure, estime qu'il sera "facile" d'amener le nombre d'auto-chèques à 400. "Il y a beaucoup d'organisations qui reçoivent des octrois de Francofonds et dont les membres ne donnent pas."

Pour l'instant, la campagne paraît bien engagée. "Le message que nous transmettons est le suivant, précise Armand Bédard: le moment est venu d'unir nos forces en vue d'assurer l'auto-financement de nos organismes et de nos institutions. Il n'y a plus de raison pour ne pas contribuer à Francofonds."

Et quelles étaient ces raisons? "Le gros obstacle, c'est que pendant plusieurs années, le capital de Francofonds n'incitait pas les gens à accorder suffisamment de confiance. Maintenant que le seuil psychologique du demi-million est atteint, les gens ajoutent plus volontiers à cette somme."

**Bernard BOCQUEL**

## DOSSIER

Que décident les finissants des écoles françaises?

C'est la question que André Brin pose, à partir de cette semaine, dans toutes les écoles, division scolaire par division scolaire.

VOIR page 20.

**Les lourdes conséquences de l'inondation-surprise à SAINTE-ROSE-DU-LAC**

en page 21

# Il faut donner un sens à l'article 23

**Les minorités ne peuvent plus s'accrocher aux tribunaux pour faire avancer leurs droits linguistiques. C'est le message clair et net qu'une majorité de juges de la Cour suprême du Canada a envoyé jeudi 1er mai.**

La Cour suprême en résumé, a décidé que:

- L'article 23[1] de la Loi sur le Manitoba n'oblige pas la province à émettre des procès verbaux pour excès de vitesse bilingues. (*Donc Roger Bilodeau devra payer son "ticket", même si la Cour avait déjà jugé que les lois unilingues anglaises étaient anticonstitutionnelles*).
- L'article 133 de l'ancien Acte de l'Amérique du Nord britannique n'oblige pas le Québec à émettre ses assignations (*summons*) dans les deux langues. (*Donc l'Anglo-Québécois Duncan MacDonald a perdu sa cause*).
- Les juges ne sont pas obligés d'être bilingues: un juge anglophone peut choisir d'entendre un francophone par le biais d'un interprète. (*Donc la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick a perdu sa cause*).

"La Cour a estimé que l'article 133 était le résultat d'un compromis politique qui a permis l'union fédérale de 1867; et que les juges ne peuvent pas se substituer aux hommes politiques pour corriger les défauts des garanties linguistiques" explique le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, Me Guy Jourdain. (*L'Institut est un centre de ressources pour les juristes francophones*).

Les jugements rendus devraient donc rassurer les hommes politiques qui se plaignaient que les tribunaux s'arrogeaient de plus en plus un pouvoir excessif. "Ils sont restés des juges de tradition britannique et ont exercé ce qu'on appelle la retenue judiciaire en interprétant, les garanties linguistiques en l'occurrence, d'une manière restrictive" ajoute Me Jourdain.



**Bernard BOCQUEL**

**À LA DEUX**

En s'en tenant à ce rôle précis, les juges ont eu le grand mérite de clarifier une fois pour toutes la situation. Dorénavant, la balle est dans le camp des politiciens de 1986. Et avec le genre de jugements prononcés par la Cour suprême, il va bien falloir qu'ils bougent tôt ou tard.

Parce que quand les juges disent que toute personne, y compris le gouvernement, a le droit de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue sans garantie d'être comprise, "ça veut dire que le juge en chef Alfred Monnin peut parler au tribunal uniquement en français et personne ne pourrait se plaindre", remarque Guy Jourdain.

Évidemment, les juges de la Cour suprême ne sont pas une seule seconde dupes du jugement rendu. Ils notent bien que les hommes politiques sont libres d'adopter les lois supplémentaires pour donner un sens moderne aux articles 133 et 23. (*Donc pour respecter non seulement* **la lettre**, *mais surtout l'esprit de ces articles*).

Pour remédier à la situation, "idéalement, ça prendrait une modification constitutionnelle dans le cadre de négociations constitutionnelles que le Québec veut engager. On pourrait mesurer la volonté du Canada anglais de rouvrir les négociations et d'accorder des garanties aux minorités francophones" indique le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc.

Guy Jourdain estime que les mesures suivantes devraient être adoptées pour éliminer les défaillances de l'article 23:

*- garantir que l'État envoie à un particulier des documents judiciaires dans sa langue;*

*- garantir que le juge soit capable de comprendre témoignages et plaidoiries sans l'aide d'un interprète;*

*- garantir d'une manière globale des services en français dans les ministères.*

"Et si un amendement constitutionnel ne peut être obtenu, poursuit Guy Jourdain, il faudrait alors que le gouvernement provincial passe une loi sur les services en français", pour que l'article 23 ne soit pas un anachronisme.

Comme vient justement de le faire l'Ontario.

Par une espèce d'appel du pied de l'histoire, la journée où la Cour suprême disait aux politiciens de faire leur job, le ministre des affaires francophones de l'Ontario déposait un projet de loi qui va garantir des services en français et la traduction des lois dans les deux langues d'ici 1990. (*Sans qu'il soit question d'enchâssement dans la constitution*).

## Où mènent les jugements de la Cour suprême?

Cette loi ontarienne est la conclusion logique de la bonne quinzaine d'années d'efforts "étapistes" du gouvernement ontarien en vue d'offrir des services en français aux Ontariens. Au Manitoba, une telle loi permettrait de tenter d'avaler les 90 années durant lesquelles le français a été ignoré. **Mais une loi qu'une lecture stricte de l'article 23 n'oblige en rien. Sauf évidemment si on se situe dans une perspective canadienne.**

"La clé de tout ça, c'est la vision qu'on a du pays, lance Réal Sabourin, le président de la Société franco-manitobaine. Croit-on en un pays bilingue ou un pays avec deux solitudes? Si on veut les deux solitudes, on continue simplement à faire ce qu'on fait: rien.

Et alors le Canada tel qu'on le comprend est fini".

"Si on croit dans un pays bilingue, alors il faut préciser les droits des francophones hors Québec, soit dans la constitution canadienne ou dans des lois provinciales".[2]

"Notre espoir, c'est qu'on sait que Brian Mulroney croit dans un pays bilingue. Par contre, ça presse. On ne peut pas vivre par principes seuls. On exhorte donc une action du gouvernement fédéral. C'est à lui de montrer le leadership. La prochaine occasion de le faire, c'est dans le cadre des négociations constitutionnelles avec le Québec".[3]

En fin de compte, la position adoptée par la majorité des juges de la Cour suprême n'est vraiment pas si mal. À quelques temps de négociations constitutionnelles importantes pour l'avenir des francophones du pays, les juges ont interdit aux politiciens de se réfugier derrière les tribunaux. Une fois pour toutes, les nobles paroles déclamées sur tous les tons depuis bien des années par les pro-Canada bilingues devront être traduites en actions.

Avec en plus les nationalistes inquiets de la survie du Canada à cause des négociations sur le libre-échange, Brian Mulroney doit décider prochainement s'il veut faire l'histoire.

**1)** *Voici l'article 23 (quasi-jumeau de l'article 133 de l'ex-Acte de l'Amérique du Nord Britannique):*

*"L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera* **facultatif** *dans les débats de la Législature; et dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces langues sera* **obligatoire**; *et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, 1867, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra également être fait* **usage à faculté** *de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés dans les deux langues".*

**2)** *Le jugement du 1er mai est tombé quelques jours après que la SFM avait indiqué son intention de relancer le débat sur les services en français. Réal Sabourin soutient cependant que la SFM gardera la même approche quand elle rencontrera le chef de l'opposition Gary Filmon le 14 mai.*

*"Notre approche est politique et administrative. On n'a jamais parlé de cour depuis un an. La question fondamentale à poser reste la même: croyez-vous à la survivance de la minorité officielle du Manitoba? Et si oui, est-ce que vous êtes prêts à dialoguer pour connaître ses besoins et ses priorités? Et êtes-vous prêts à aller de l'avant?"*

**3)** *Pour sa part, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a remarqué:*

*"Si d'aucuns persistaient à croire que l'inscription de certains droits pour les langues officielles dans notre propre Constitution garantirait désormais leur protection, ils viennent de recevoir un choc salutaire. La Cour nous dit sans mâcher ses mots que les lois sur la langue dans notre pays sont loin d'être complètes et que leur parachèvement incombe avant tout aux hommes politiques."*

*"Cependant, a conclu le Commissaire, "le plus important consiste manifestement à nous pencher sur la reformulation des droits que nous considérions nôtres en vertu de la Constitution et par la même occasion à y inscrire les droits et les devoirs qui nous permettront de recevoir des institutions fédérales et provinciales le genre de services qui traduisent véritablement l'égalité réelle que nous recherchons."*

# Lettres à LA LIBERTÉ

## Du vent dans les blés

M. le rédacteur,

Est-il possible que trente jeunes gens choisissent de chanter ensemble pendant leurs loisirs, tandis que tant d'autres préfèrent s'aplatir devant un écran ou s'abrutir comme ils peuvent dans des lieux publics?

Est-il possible que trois cents personnes s'assemblent un samedi soir pour les entendre? C'est possible, puisque samedi soir dernier il y avait cette rencontre au bon vieux Playhouse de la rue Market. Rencontre toujours étonnante entre gens qui ne se connaissent pas tous, loin de là, mais qui soudain se reconnaissent.

- Pourquoi pas au Centre culturel, le concert des Blés au vent? me demande un malin.

- Je ne sais pas. Mais il y a un autre spectacle à la salle Boutal.

Il ignorait qu'il y avait là, en effet, une Miss Blue Tremblay à l'affiche, ce même soir... Et puis, ce n'est pas la première fois que le Playhouse ouvre ses portes et ses coulisses aux artistes canadiens-français.

Dans le choix et la suite des pièces, le programme des Blés était bien équilibré, allant du folklore à Bach, en passant par Félix Leclerc. "Simplement", le titre de la chanson d'ouverture, était inscrit comme thème du concert.

Musicalement, la force de ce concert simple était dans l'harmonisation, et dans l'exercice des voix, altos et barytons principalement, parmi lesquels sortiront peut-être des... j'allais dire des "vedettes", pardon! Presque pas d'accompagnement. Au piano, quelques rares fois; un saxophone, une demi-fois.

Le directeur de cette chorale excelle dans les mariages de tons. Peut-être fait-il lui-même des harmonisations.

- Qui est-il? me demande mon questionneur.

- Le feuillet ne le dit pas.

Non plus que les noms des choristes, d'ailleurs, qu'il cherche à pleines lunettes dans la noirceur.

Harmonisations remarquables, et qu'on commence à goûter plus dans la chanson martiniquaise "Adieu foulards", et la suivante, "Vassilis, l'enfant grec".

Ici, mon compère me souffle que l'ensemble est très jeune. Il y en a deux ou trois qui sont presque des enfants. C'est difficile à dire de quel sexe, car tous les choristes portent le même habit de cérémonie.

Ces costumes à queue, uniformément noirs, entre deux chandeliers non allumés, ont agacé mon critique, habitué de la scène, et de cette scène précisément. Il s'attendait de voir des chanteuses en tenue de fermière, des chanteurs en solopettes, entre deux gerbes de blé. Passe encore pour le chandelier à sept branches...

- La pâque des juifs est passée, risquai-je.

- Et que dire des trois oeufs peints, dont la silhouette s'élève en mauve, turquoise et orange, au fond de la scène...?

Ayant commencé par me piquer avec ses remarques sur les habits de funérailles, mon lutin en vient maintenant à la théorie ethnique. "Décor israëlo-ukrainien!"

• • •

Des petits riens, des accessoires... Après l'intermède, on se laisse entraîner par la ferveur de cette chorale, et on est récompensé.

La radio nous gave et nous dégoûte de musique de taverne et de "chansons" de vedettes, dont les paroles, si toutefois on peut les comprendre sous la batterie, roulent toujours sur l'amour, l'amour qui se traduit toujours en coucherie. Ici, prime l'amour du vrai et du beau, de la musique sans âge. (On a mis une date à une harmonisation: 1572!)

Le "Negro spiritual" y est pour quelque chose, autant que "Le corbeau et le renard", ce qui montre qu'on est versatile, ainsi que notre Gérard Jean, dont deux compositions, inédites à ma connaissance, ont été interprétées: "Tout est prêt" et "Finalement". La pièce que j'ai le mieux aimée est "Si le grain de blé", avec le pianiste Claude Mousseau comme soliste.

Les autres voix en solo au programme étaient Denise Pambrun, dans une chanson humoristique peu connue de Leclerc, "Sors-moi donc Albert", Denise Lavoie dans "Tout est prêt", et Mona Gauthier dans "Badinerie", un extrait de Bach bien connu mais qui exige de l'agileté dans les gammes.

Je ne sais pas si les Blés au vent ont endisqué, mais je crois qu'un vent du genre de leur concert serait merveilleux sur les ondes, bien plus souvent qu'un soir par année au mois de mai.

**Rossel Vien**
Saint-Boniface
le 5 mai 1986

CAYOUCHE

HEU! HEU! HEU! HEU! HEU!

L'DISCOURS DU TRÔNE

## Donner une voix politique forte

M. le rédacteur,

D'après la charte des droits et des libertés, tout citoyen canadien possède un statut égal sans égard à sa race, sa religion, sa langue, ou son âge. Évidemment le gouvernement fédéral ne connaît pas les intimes détails de cette doctrine -l'issue célèbre de Katimavik révèle une parmi plusieurs injustices qu'ont commises les Conservateurs contre un groupe minoritaire: la jeunesse canadienne.

Quoique Katimavik dépensait vingt millions du revenu fédéral par année pour approximativement 2000 participants, le gouvernement a-t-il même étudié le problème, consulté les organisateurs, proposé certains changements afin de réduire le coût, ou suggéré des alternatives avant d'annuler le programme?

Est-ce que c'est l'incompétence d'Andrée Champagne, une comédienne qui ne savait pas jouer efficacement le rôle d'un ministre d'État, ou la loyauté partisane qui a donné le coup de grâce à Katimavik? Et l'argent épargné avec cette décision? Il ne sera certainement pas utilisé dans le domaine de la jeunesse, car il n'existe aucun ministère fédéral pour lutter pour leur cause!

Quoique les plans de M. Chrétien maintiennent de bonnes intentions, le secteur privé ne devrait pas s'occuper de la responsabilité sociale du gouvernement. Recherchant toujours des moyens pour réduire leurs impôts, les grandes compagnies offriront la charité hypocrite aux jeunes canadiens. Sans question, ceux-ci méritent plus que cela!

Contrairement aux apparences, la grève de la faim du Sénateur Hébert a pu avancer la cause de la jeunesse canadienne. Homme intelligent, Hébert a su manipuler les médias et le peuple avec ce scandale, conscient, même s'il rencontrait la défaite, qu'il attirerait l'intérêt et l'attention sur la question de Katimavik ainsi que sur la situation générale des jeunes d'aujourd'hui.

Mais, enfin, on doit accepter l'annulement du programme de Katimavik. Espérons alors que le gouvernement fédéral se rende compte de l'importance de la jeunesse et lui accorde un nouveau ministère capable de satisfaire ses besoins d'emploi, d'apprentissage, et de programmes éducatifs, sportifs et culturels.

Laissons une voix politique plus forte aux jeunes maintenant, car ils détermineront l'avenir de notre pays, le Canada.

**Josette Bérard**
Précieux-Sang
le 20 avril 1986


**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

**Le journal de l'année de**

APF — Association de la presse francophone hors Québec

**Directeur et Rédacteur en chef:** Bernard BOCQUEL
**Journaliste:** Lucien CHAPUT
**Journaliste coopérant:** Stéphane JARRE
**Administratrice:** Gisèle GOBEIL
**Publicitaire:** Andrée GILBERT
**Typographe:** Jocelyne LAXSON
**Graphistes:** David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
**Secrétaire relationniste:** Eveline BOURGOUIN
**Développement des photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel** coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

**La LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

# Pas trop de zèle sous le soleil!

**Au sortir de l'hiver, il est sans doute tentant de profiter des rayons du soleil et de se débarrasser de vêtements encombrants. Mais le docteur Simon Berger, dermatologue, recommande la modération, au moins au début, quand on s'expose au soleil.**



Stéphane JARRE

SANTÉ

***Que conseillez-vous aux fanatiques du bronzage?***

Dans les premiers temps, il est préférable de ne pas exposer son corps au soleil plus de 10 à 15 minutes par jour. Surtout entre midi et 15h00 quand il tape le plus. Mais on attrappe aussi entre 60 et 70 pour cent des coups de soleil sous un ciel nuageux.

***Comment prévenir les coups de soleil?***

L'utilisation de crèmes protectrices est particulièrement recommandée, surtout aux personnes sensibles. La crème doit garantir un niveau de protection 15 et au-delà. Cela veut dire que la peau ne brûlera pas avant 15 minutes (*dans certaines circonstances précises bien sûr*). Ne pas oublier non plus d'en passer régulièrement, surtout en sortant de l'eau.

***Quel est l'effet du soleil sur la peau?***

Le soleil assèche, vieillit et ride la peau. À long terme, il peut, chez certaines personnes, provoquer un cancer de la peau.

***Quels sont les symptômes du cancer de la peau?***

Il faut surveiller les grains de beauté et autres naevi, leur apparition, leur taille, leur grosseur. Mais tout changement ne signifie pas évidemment qu'il s'agit à coup sûr d'un cancer.

***Que penser des lampes à bronzer?***

Leur emploi est très controversé. Tout dépend des modèles et du type d'ultra-violet qu'elles projettent. Toutes ne sont pas dangereuses pour la peau. Mais de toute manière, là encore, la modération est préférable.



***Le soleil est-il plus "dangereux" si l'on reste immobile?***

Même si les gens bougent, ils ne prennent pas moins le soleil. L'exposition est la même que s'ils restent allongés sans bouger. Le soleil est moins mauvais quand on commence à avoir un peu de bronzage.

**Quand on a trouvé une place au soleil, mieux vaut prendre quelques précautions...**



## Santé en bref

**Psychiatrie** - La deuxième conférence nationale sur les soins psychiatriques* se tiendra à l'hôtel Westin à Winnipeg du 14 au 17 mai.

* *Association canadienne des infirmier(ère)s psychiatriques: 885-1298*

**Respiration** - L'Association pulmonaire manitobaine* organisera son premier camp d'été du 10 au 17 août au Lac Brereton dans le Parc provincial de Whiteshell. Ce camp, ouvert aux enfants de 8 à 15 ans atteints d'une maladie respiratoire, ou asthmatiques, comportera une heure quotidienne d'éducation sur la respiration et les soins pulmonaires. De nombreuses autres activités sont prévues.

Les parents doivent fournir un bilan de santé de leur enfant et obtenir l'accord de leur médecin traitant.

* *Manitoba Lung Association: 774-5501*

**Marchefonds** - Un marchefonds/cyclofonds organisé par l'Organisation manitobaine des associations d'infirmier(ère)s* aura lieu le dimanche 15 mai de 9h00 à midi. Départ du Stade de Winnipeg, parking Sud-Ouest, chemin Maroons. Les fonds recueillis par les participants iront à la Société Arc-en-ciel qui s'efforce d'égayer la vie des enfants atteints d'une maladie irréversible.

Cette course ouvrira la semaine des infirmier(ère)s qui se déroulera jusqu'au 31 mai.

* Manitoba Organization of Nurses' Association: 632-6605

# LE FEUILLETON Livre premier

## 467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

**Août 1985.** *Léonie Lambert et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Mère et fille ont commencé les démarches nécessaires pour retrouver Gabriel, le plus vieux des garçons, qui a quitté le foyer il y a quinze ans, pour lui faire part de la mort accidentelle de son père, Louis Lambert, le jour précédent, lorsque le grelot du téléphone vient brusquement interrompre le silence de la maison.*

- Allô, madame Lambert? s'enquiert la voix nasillarde et chevrotante qui fit frissonner Marguerite.

- Une minute, s'il vous plait, répondit instinctivement la petite dernière de Léonie Lambert. D'un même geste, Marguerite plaça sa main droite sur le combiné et dirigea son regard vers sa mère, si frêle et si petite, assise à la grande table de cuisine et balbutia un Mam, c'est pour toi.

Avant même que Léonie puisse répondre oui, c'est madame Lambert, Marguerite se reprocha son manque de courage. Comment pouvais-je lui laisser répondre sans savoir qui était à l'autre bout du fil? Si c'était un de ces vendeurs de produit quelconque qui ont l'indélicatesse de téléphoner aux moments les plus inopportuns? Sûrement, s'accusa Marguerite, j'aurais été capable de m'en défaire plus facilement que Mam.

- C'est Jacques? entendit Marguerite qui n'avait droit qu'à une moitié de la conversation entre sa mère et la voix qu'elle avait faillie reconnaître quelques instants auparavant.

- Non, Gabriel n'est pas encore ici. Ce qui surprit le plus Marguerite, ce n'était pas le fait que sa mère avait choisi de dire que son fils n'était pas encore ici. Depuis la matinée, elle partageait la conviction de sa mère qu'on retrouverait Gabriel.

Non, ce qui la surprenait, c'était plutôt le calme, l'assurance, la quotidienneté de la voix de sa mère. On n'aurait pas pu deviner que Léonie venait de perdre son époux le jour d'avant. On n'aurait pas pu savoir qu'elle se sentait impuissante, incapable même de trouver son fils aîné pour lui dire que son père n'était plus.

37

- Je vais lui dire. Il peut te contacter chez toi?... Oui, c'est triste... C'est arrivé tellement vite... Merci, c'est gentil... Je sais pas trop encore, ce sera lundi ou mardi. Paul et Marcel s'occupent des arrangements... Merci encore une fois, c'est gentil d'avoir appelé... Merci, bonjour.

D'un geste lent, Léonie raccrocha le combiné noir. Elle resta, pour un bref moment, debout près du téléphone comme si, du même geste, elle s'était accrochée au mur, incapable de s'extirper de ce coin de la cuisine où le téléphone avait été fixé au mur voilà une bonne vingtaine d'années.

- C'était qui? demanda Marguerite, incapable de retenir sa curiosité.

- C'était Jacques, Jacques Rouillard. Tu sais le petit Rouillard qui restait à l'autre bout de la rue...

- Rusty?? s'enquérit Marguerite d'un ton qui ne cachait pas un début de colère. Qu'est ce qu'il voulait? ajouta la jeune femme qui se sentait soudainement lésée dans ses droits à sa vie privée.

- Y voulait parler à Gabriel... Y avait entendu aux nouvelles qu'il y avait eu un accident, que Louis, que ton père s'était fait tuer.

C'était bien comme lui, pensa Marguerite qui pouvait maintenant placer un visage sur cette voix qu'elle trouvait maintenant déplaisante. C'était cette espèce d'air-bête qui venait de temps à autre chez les Lambert autrefois. Elle n'avait jamais compris pourquoi son frère était copain avec ce grand niaiseux. Le front de téléphoner en demandant à parler à Gabriel, en sachant que sa mère était en deuil. Ce mal-élevé voulait parler à Gabriel, lorsqu'il était sûrement au courant que le fils de Léonie avait quitté le foyer depuis longtemps. Les années ne lui avaient certainement pas apporté plus de sagesse!

- Mais il sait que Gabriel n'est plus à la maison, poursuivit Marguerite d'un ton qui reprochait à sa mère son attitude soumise au sujet de cet appel impertinent.

- Y voulait juste offrir ses sympathies, répondit la nouvelle veuve de la rue Giroux, ne se rendant pas compte qu'elle défendait une action d'un ami de son fils.

- Ch'pouvais quand même pas lui dire que ch'savais pas où était Gabriel, Maggie, reprit Léonie en haussant le ton, se sentant obligée de justifier son comportement d'il y a quelques minutes.

- Qu'est ce que tu voulais que je lui dise? Que sa propre mère savait pas où était son fils? Y pouvait pas savoir lui non plus.

- Gabi donnait pas plus de nouvelles à ses amis qu'à sa famille... ajouta Léonie d'un ton qui manquait de conviction.

Marguerite se rendit compte qu'elle était allée trop loin. Elle avait porté atteinte à la dignité et à l'amour propre de sa mère. De fait, Léonie n'était pas dupe de la réalité. Quand bien même elle soupçonnait que son fils avait maintenu plus de contacts avec certains amis qu'avec sa famille, ce n'est pas quelque chose qu'une mère pouvait confesser publiquement. Ce n'est pas parce qu'on est mère de famille qu'on doit se débarrasser de sa fierté. Ce n'est pas parce qu'on a donné la vie à d'autres personnes qu'on cesse d'être humain.

Du même coup, Marguerite sut avec une certitude qui ne mentait pas que Gabriel n'était pas loin, qu'elle avait eu tort de baisser les bras si brusquement. Ce sentiment au début de la matinée que son frère, qu'elle ne connaissait guère, était présent... Comment se faisait-il qu'elle n'y avait pas pensé plus tôt?

- Mam, comment s'appelle le gars qui est revenu de l'Alberta l'année dernière? Celui qui était venu faire un tour à la maison, le soir où Pa n'était pas rentré?

*(À suivre...)*



38

*Des problèmes de modalité et d'échéancier*

# La tenue d'États Généraux est remise en question

**Un forum sur la francophonie (*baptisé États Généraux*) était sensé se tenir à l'automne. Tout un dispositif de comités avait été prévu. Des dates (*7, 8 et 9 novembre*) avaient été avancées. Mais la machine s'est enrayée.**

Si le plan initial avait été respecté, Lorette Beaudry-Ferland, chargée de l'organisation des États Généraux, aurait déjà trouvé des bénévoles pour présider 12 comités*.

"Les États Généraux ne sont pas remis en cause. Un consensus se dégage chez les gens: c'est le temps d'un forum de discussion très général sur la francophonie".

"Mais il reste trop d'ambiguïtés. On me pose beaucoup de questions, comme: faut-il approcher la communauté avec des documents de discussion ou faut-il consulter d'abord? Ensuite on se demande si les Franco-Manitobains fonctionnent par secteurs (*politique, éducation, culture...*)? Et puis est-ce que le rôle des organismes (*SFM, FPCP, CJP...*) est clair? Enfin, si un plan d'action est formulé suite aux Etats Généraux, qu'est-ce qui oblige les organismes à le respecter?"

La directrice générale de la Fédération culturelle des Canadiens français ajoute qu'il existe aussi "différentes perceptions sur le contenu des États Généraux. S'agit-il d'une restructuration des organismes de la francophonie ou d'une réflexion générale sur la francophonie?"



**Lorette Beaudry-Ferland, la secrétaire des États Généraux. Aucune date n'a été retenue.**

Conclusion: "Ça rend la tâche difficile d'impliquer des gens quand le rôle et les responsabilités sont peu clairs".

Dans **La Liberté**, début avril, Lorette Beaudry-Ferland indiquait:

*"Le mandat qu'on m'a donné, c'est d'organiser un forum dans lequel la communauté pourra identifier les acquis dans chacun des secteurs prioritaires, élaborer la direction à suivre pour les prochaines années et identifier les moyens nécessaires pour y parvenir (...) Ma compréhension, c'est que les États Généraux, c'est en fait une rencontre provinciale où toute la communauté est invitée à réfléchir et discuter sur son avenir."*

Mais avant d'inviter la communauté à réfléchir sur son avenir, la secrétaire générale des États Généraux va inviter une douzaine de personnes, à titre individuel, "avec l'encouragement de la SFM", à définir les États Généraux; justifier leur tenue; et arrêter le comment et le quand de leur organisation.

"Une première réunion est prévue le 20 mai. J'espère qu'on tombera d'accord sur un plan d'action avant la fin juin".

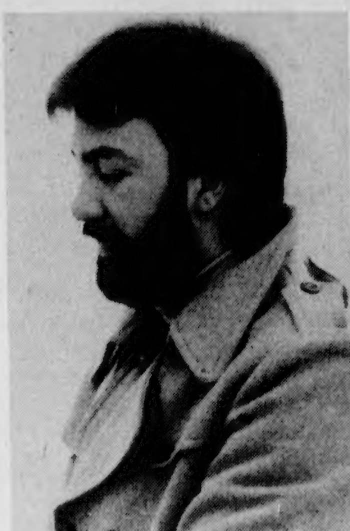
**Bernard BOCQUEL**

** Les comités sur lesquels les associations franco-manitobaines s'étaient entendus touchaient: la politique, l'éducation, la communication, la culture, l'économie, les sports et loisirs, le patrimoine, le secteur moral, les jeunes, les femmes, les aîné(e)s. 75 organismes provinciaux avaient été invités au processus de la mise en place des États Généraux.*

# Les jeunes avant Ottawa: 3 réunions

**Les jeunes Canadiennes et Canadiens ont pris les choses en main. La rencontre est fixée pour les 24 et 25 mai à Ottawa. Le but? Comme l'indique le titre: *Jeunes, parlons franchement d'alternatives*.**

En mars, lorsque la grève de la faim du sénateur Jacques Hébert attirait beaucoup d'attention sur les problèmes de la jeunesse, le Conseil jeunesse provincial (CJP) avait suggéré la tenue d'un forum national qui permettrait aux jeunes de "proposer ensemble des solutions" aux problèmes de la jeunesse.



**René Desaulniers, président du CJP. Un forum.**

## 25 millions

La Fédération canadienne des étudiants, la Fédération des jeunes Canadiens français, le Conseil canadien de l'Enfance et de la Jeunesse et l'Association canadienne d'aide à l'enfance en difficulté, quatre associations nationales basées à Ottawa, organisent ce forum national.

Pourquoi un tel forum? Parce que le gouvernement fédéral n'a pas "d'approche globale à long terme face aux questions touchant la jeunesse", affirme le communiqué émis par le Comité directeur formé de représentants de ces quatre associations nationales.

La preuve? "Au cours de la dernière année, les programmes destinés aux jeunes ont été victimes des compressions budgétaires", précise le Comité directeur. Exemple? Une réduction de 25 millions de $ dans le programme d'emplois d'été **Défi 86** et l'élimination du programme **Katimavik**.

Le CJP prévoit d'envoyer trois représentants à cette rencontre qui aura lieu au Collège Algonquin. René Desaulniers (*président*), Ginette Boulianne (*vice-présidente*) et Vincent Dureault (*directeur du CJP*) apporteront à Ottawa les solutions proposées par les jeunes Franco-Manitobains.

Ces solutions seront mises au point lors de trois réunions organisées par le CJP. Les étudiants universitaires (*lundi 12 mai*), les élèves des écoles secondaires (*mardi 13 mai*) et les jeunes travailleurs (*mercredi 14 mai*) "feront part de leurs préoccupations et de leurs solutions", explique le directeur du CJP.

"Il n'est pas question d'étaler encore une fois tous les problèmes," ajoute Vincent Dureault. "On veut contribuer d'une façon positive à trouver les solutions. Par contre, s'il y a un groupe qui veut apporter une préoccupation spécifique, il va falloir qu'on puisse défendre ça à Ottawa."

**Lucien CHAPUT**

# TERRE à TERRE

## En attendant que le sol sèche

# *Ajustez vos flûtes pour l'engraissage*

**Il n'y a pas lieu de se gêner. Il y rien de mal à engraisser. Son jardin, s'entend!**

Encore faut-il savoir quand s'y prendre. Et comment.

Une brochure de Agriculture Manitoba propose certains conseils très pratiques. Pas aussi terre à terre que les conseils de Gabrielle et Lévis Courchaine. Mais presque. Les voici.

**Fleurs annuelles.** Au moment de la plantation, les experts suggèrent d'incorporer au sol de une tasse et demie à deux tasses pour 100 pieds carrés d'un engrais chimique tel le 16-20-0. (*16 pour cent de nitrate, 20 pour cent de phosphate, pas de potasse.*)

Si l'engrais que vous vous êtes procurés a moins de nitrate que l'exemple ci-haut, ne vous en faites pas. Vous n'avez qu'à ajuster les proportions en conséquence. Pour un engrais ayant seulement 4 pour cent de nitrate, ça vous prendra de 6 à 8 tasses d'engrais pour 100 pieds carrés de jardin.

Un mois après la plantation des annuelles, les mêmes experts d'Agriculture Manitoba proposent d'ajouter la moitié des proportions recommandées.

**Les vivaces.** Les vivaces devraient être engraissées une fois au début de la saison et une fois durant l'été. Les quantités recommandées sont les mêmes que celles pour les annuelles. 1 tasse et demie à deux tasses, donc de 16-20-0 pour 100 pieds carrés.

Pour ceux n'ayant pas 100 pieds carrés en vivaces, les quantités recommandées sont: 2 à 3 cueillérées à soupe de 16-20-0 par plantes (*8 à 12 cuillérées si c'est du 4-12-8!*)

Au début du mois de juillet, la moitié seulement des quantités recommandées ci-haut devrait être ajoutée.

**Le potager.** C'est sans doute moins nécessaire d'engraisser le jardin. En règle générale, le sol s'épuise moins vite que celui d'un gazon ou des parterres de fleurs.

Par contre, si cela vous tente, les quantités sont semblables à celles pour les fleurs annuelles. 2 tasses environ de 14-4-7 pour chaque 100 pieds carrés de jardin.

Il est plus économique dans le cas d'un jardin d'appliquer l'engrais près des rangs de légumes seulement. Dans ce cas, on recommande 1 tasse d'engrais pour un rang de 25 pieds de longeur. Toujours pour un engrais avec un pourcentage de 14 de nitrate.

Si on vous dit tout ça maintenant, c'est que vous avez certainement une couple d'heures pour faire tous les calculs qui s'imposent. En attendant que le sol sèche un peu après les pluies des deux dernières semaines.

**Lucien CHAPUT**



# LE CALENDRIER PROVINCIAL *Votre guide*

## MAI

**Saint-Boniface:** tous les jours du mois de mai, les organisations religieuses de la paroisse Cathédrale réciteront le chapelet à 16h45.

## Vendredi 9

**Saint-Boniface:** spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

**Saint-Boniface:** Soirée gala du Festival Théâtre Jeunesse, suivie d'une danse, à 19h30, au CCFM. (233-8053)

## Samedi 10

**Winnipeg:** 40 Below Mime présente Nuovo au Gas Station Theatre à 20h00. Avec Giuseppe Condello, Eric Lussier. (284-5870)

**Saint-Adolphe:** 5e Grand marché aux puces en plein air à l'école des petits organisé par le Comité de parents. À 9h30. Spectacle pour enfants à 13h30. (Tables à louer: 883-2009).

**Saint-Boniface:** spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

## Dimanche 11

**Winnipeg:** Le comité culturel de Winnipeg organise un déjeuner aux crêpes, 600 avenue Bannatyne à 11h15. (774-5863 entre 9h et 16h)

## Lundi 12

**Saint-Boniface:** Assemblée annuelle des Danseurs de la Rivière-Rouge, à 19h30, au Rendez-Vous. (233-7440)

## Mardi 13

**Winnipeg:** Exposition de Joan Dawson à la Media Gallery, jusqu'au 31 mai. (453-1115)

## Mercredi 14

**Saint-Boniface:** Exposition de gravures au CCFM. Jusqu'au 30 mai. (233-8972)

**Saint-Boniface:** Réunion des Guides catholiques du Canada (Manitoba) et de l'Association des scouts du Canada (Rivière Rouge) à 17h00 au sous-sol de la Cathédrale. (237-6217)

**Winnipeg:** Dreams, au 2e Festival de danse moderne canadienne. (452-1239)

## Jeudi 15

**Saint-Boniface:** spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

## Vendredi 16

**Saint-Boniface:** vente de livres usagés à la bibliothèque Coronation Park (120, rue Eugénie) entre 10h00 et 17h00. (233-7766)

**Winnipeg:** Dreams, au 2e Festival de danse moderne canadienne. (452-1239)

**Saint-Boniface:** spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

## Samedi 17

**Saint-Boniface:** vente de livres usagés à la bibliothèque Coronation Park (120, rue Eugénie) entre 10h00 et 17h00. (233-7766)

## Mardi 27

**Saint-Malo:** Assemblée annuelle de l'Association pour l'Intégration communataire, filiale Rivière-Rouge, à 20h à l'Atelier Saint-Malo. (347-5418)

## Samedi 31

**Saint-Malo:** Cyclethon organisé par les responsables de l'Association pour l'Intégration communautaire (AIC avant ACDM) pour l'Atelier de Saint-Malo. (347-5418)

## *Francofond$ lance une campagne de perception de fonds*

**FRANCO FOND$** INC. *L'avenir a un nom*



Armand Bédard, président de Francofonds & Catherine Graham, directrice de Pluri-elles (photo prise lors de la distribution des subventions du 19 avril 1986.

*FRANCO FONDS*

**Francofonds.** C'est le moyen le plus ambitieux d'assurer notre autofinancement. C'est aussi le seul moyen que nous contrôlons ensemble. Nous croyons que notre autodétermination est une condition essentielle à notre capacité d'aller de l'avant.

*L'AUTO-CHEQUE*

**L'auto-chèque** de Francofonds. C'est patient et persistant comme les saisons. C'est fidèle et certain comme le lever du soleil. C'est se montrer aussi convaincu et obstiné que le temps qui avance.

Petit train va loin... Nous allons construire l'avenir dollar par dollar. Je veux ma place parmi les courageux qui contribuent mensuellement depuis le lancement de Francofonds. Je partage leur confiance dans l'avenir.

L'auto-chèque de Francofonds,
***TU SIGNES?***
*Téléphonez-nous au 237-5852*

***POUR TOUS LES SOUSCRIPTEURS AU SYSTÈME AUTO-CHÈQUE***

***Tirage au sort***

*Bons d'achat de:*

- La Boutique du livre, 315, rue Kenny
- Centre chrétien, 159, boulevard Provencher
- Olympia Cycle & Ski, 117A, chemin Ste-Anne
- Café Jardin, 340, boulevard Provencher
- Moonshiners, 51, rue Goulet
- La Vieille Gare, 630, rue DesMeurons

**Bien avant son 50e en 1965**

# Morden avait ses racines dans la Prairie

**Imaginez, pour un instant, à quoi ressemblait le paysage manitobain au tournant du siècle. Imaginez une cour démunie d'épinettes bleues. Imaginez un printemps sans lilas.**

Il n'y a pas de doute que le paysage manitobain serait morne sans les efforts des scientifiques oeuvrant à la ferme expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture à Morden. Comme le souligne un article publié dans **La Liberté et le Patriote** du 20 mai 1965, "l'apport de Morden à l'amélioration de l'aspect paysagiste a été considérable."

"Depuis 1929, poursuit l'article consacré au cinquantenaire de la ferme de Morden, on y a créé plus de 50 variétés se rattachant à 15 espèces de plantes d'ornement. Les mieux connues des variétés à Morden sont probablement l'Almey chez les pommetiers, les rosiers Prairie Youth et Prairie Dawn, les lilas Royalty et Coral et, enfin, l'épinette bleue Morden."

"Je suis présentement à refaire ma cour," explique Claude Bernier, spécialiste des maladies des plantes à la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba. "Alors j'ai remis mon nez dans mes bouquins d'horticulture. On voit que Morden a vraiment contribué aux variétés de plantes rustiques adaptées au climat de la prairie."

Au début, explique Mel Reimer, agent d'information du centre de recherches agricoles à Morden, les scientifiques ont concentré leurs efforts à adapter des plantes des régions plus tempérées du Canada (*comme le sud de l'Ontario*) au climat plus aride des Prairies.

Durant les vingt premières années, poursuit le responsable du service d'information depuis 1968, les recherches étaient plutôt de nature générale. "En même temps que les scientifiques tentaient d'adapter diverses plantes, ils étaient aussi occupés à s'adapter à la région. Car la grosse majorité des scientifiques venait de l'Ontario."

"C'est durant les années 30 et 40 que le plus grand nombre d'espèces a été introduit au Manitoba. "C'est certainement à cause du style personnel de W.R. Leslie, le directeur de la ferme expérimentale de 1921 à 1956," ajoute Mel Reimer.

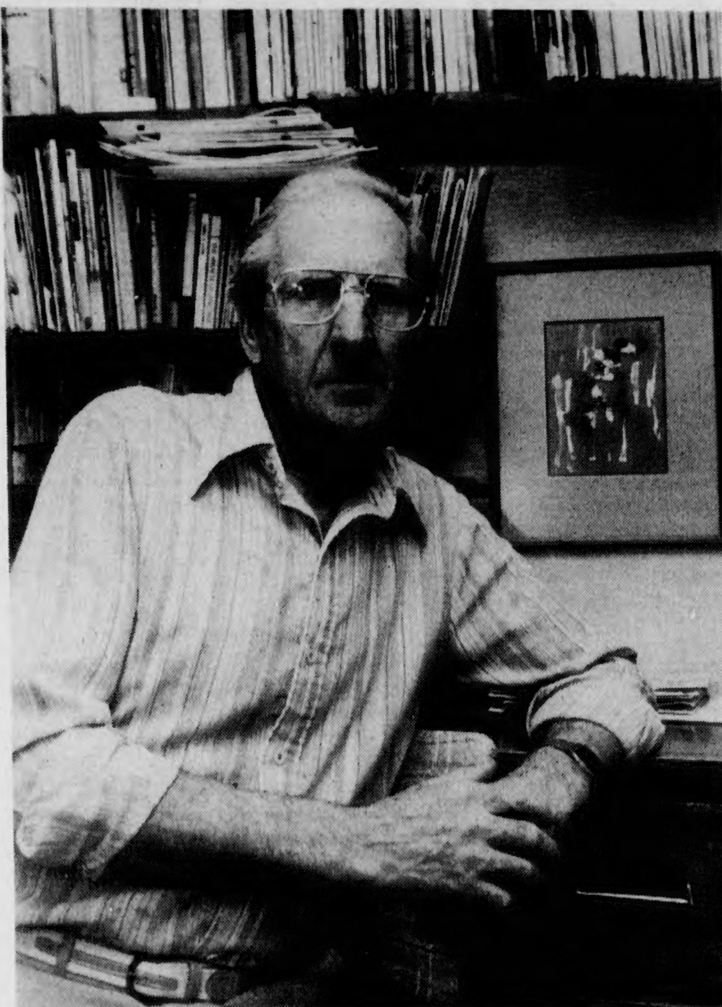
## C'ÉTAIT LES 60

"Leslie croyait que toute espèce qui avait une chance de survivre dans les Prairies devrait être plantée. Il donnait des plantes à tout le monde qui voulait bien en planter. En échange, il demandait à ces horticulteurs amateurs de lui faire part de leurs réussites et de leurs pertes."

Bien que la collection de lilas ne soit plus la plus grande au monde, elle est tout de même la collection la plus au nord. Et avec plus de 650 variétés de lilas, c'est encore impressionnant.

Ce qui est moins évident, par contre, ce sont les changements qui ont eu lieu depuis quelques années dans le domaine des recherches des plantes agricoles. "Depuis 2, 3 ans, on commence à s'orienter vers une meilleure compréhension de base," explique Claude Bernier.

"Dans les sciences appliquées, on bloque. On ne comprend pas le principe de la résistance d'une plante à certaines maladies. On a tendance maintenant à retourner, à vouloir comprendre le mécanisme."



**Le professeur Claude Bernier du département d'Agriculture de l'Université du Manitoba. "Lorsqu'on aura compris, on pourra accélérer le processus de sélection et d'amélioration."**

Vers la fin des années 50, il y a eu un changement majeur dans l'orientation des recherches. La ferme comme telle est devenue un centre de recherche qui entreprenait des études plus spécialisées sur les maladies des plantes. Aussi, l'autre aspect des recherches, celui de l'amélioration d'une variété par croisement, a pris plus d'importance.

Ce qui explique en partie le changement d'orientation à Morden, suggère le professeur Claude Bernier, c'est qu'il y avait juste un nombre défini de plantes qui peuvent s'adapter à la région. "Après un moment donné, ils sont arrivés au bout. Il ne pouvait pas en introduire d'autres."

## 7 variétés

"Ensuite, la seule façon d'avoir de nouvelles variétés, c'était par les croisements. L'accent a été placé sur l'amélioration par croisement."

Comme le souligne **La Liberté et le Patriote** du 20 mai 1965, une partie importante du programme de Morden est consacrée aux récoltes spécialisées. "Grâce à leurs efforts, trois variétés de maïs hybrides ont été introduites depuis 1950, la variété de lin Cree, en 1962 et quatre variétés de tournesol."

"On trouve la Starfire et la Manitoba à la tête d'une liste de sept variétés de tomates créées par les scientifiques de Morden," poursuit chroniqueur du premier demi-siècle d'existence de la ferme expérimentale à Morden. "Les scientifiques ont, en plus, mis au jour de nouvelles variétés de maïs sucré, pois verts, choux, piments doux, concombres, pois chiches et aubergines."

En visitant le centre de recherches à Morden en 1986, on remarque peu de changements par rapport à la ferme expérimentale des années 60. Les vastes pelouses, les parterres de fleurs, les haies superbes sont toujours là pour accueillir le public. L'arboretum de 30 acres qui contenait, en 1965, 1 600 espèces d'arbres et d'arbustes s'étend aujourd'hui sur 65 acres. On y trouve près de 4 000 espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et de vignes.

## 10 à 12 ans

"Une espèce résiste à une maladie. Mais le mécanisme de base n'est pas du tout compris. Il s'agit de prendre un recul, de comprendre cela au niveau moléculaire.

Lorsqu'on aura compris, on pourra accélérer le processus de sélection et d'amélioration."

"Les méthodes traditionnelles d'amélioration par croisement sont très lentes. Ça prend de 10 à 12 ans pour développer une nouvelle variété par croisement et regénération, suivant le système de pédigrée."

Au département d'agriculture de l'Université du Manitoba, raconte Claude Bernier, les scientifiques se servent de ces nouvelles techniques pour améliorer les variétés de Colza. À partir du pollen, ils peuvent produire, en six mois, une nouvelle variété.

Le centre de recherche de Morden n'échappera sans doute pas à ces nouvelles techniques d'amélioration. Espérons qu'il saura toujours conserver un petit coin au développement de nouvelles variétés de plantes rustiques. Ces plantes qui ajoute tellement à la qualité de la vie sur la Plaine. Une plaine qui n'a pas eu, avant la création de la ferme expérimentale de Morden, sa juste part de lilas, de rosiers et de pommiers.

**Lucien CHAPUT**

# L'occasion de déverser des flots de paroles

**En mai 65, la Commission Laurendeau-Dunton arrive à Winnipeg pour une première série d'audiences publiques. Cinq organisations francophones présentent un mémoire sur le bilinguisme et le biculturalisme.**

Pour mesurer à quel point de l'eau, beaucoup d'eau, a coulé sous les rares ponts de la Rivière Rouge, appréciez la conclusion de l'article extrait de la *Lib and Pat* du 20 mai 1965.

"En lisant les mémoires et les rapports dans la presse, on constate un silence anglo-saxon inquiétant, mais il se peut que la tenue des audiences et une deuxième série plus tard soient un stimulant pour l'opinion anglo-saxonne et un moyen efficace de déclencher un dialogue utile".

Avec un sens du timing normal pour un journal de cause, l'éditorial de la même édition traitait en profondeur du séparatisme québécois, qui "n'est pas mort". Évidemment, pas de commentaire sur le séparatisme sans évoquer le sort des futurs "hors Québec".

## Au sein

"Le rôle des minorités est délicat mais clair. Elles doivent profiter de l'ambiance pour faire connaître les difficultés toujours graves de leur situation. On risque ainsi d'affaiblir la volonté des Québécois qui voient, dans le séparatisme, l'abandon des minorités. Pourquoi ne pas abandonner les mourants? Mais en même temps on fait ressortir les modifications réelles qui permettraient au Québec de justifier sa présence au sein de la Confédération, à cause de son utilité aux minorités".

On transmet à Robert Bourassa avant qu'il ne discute accord constitutionnel avec Ottawa.

Et puisque la relecture d'anciens journaux incite parfois à une dose d'irrévérence, ce commentaire de 1965 du chroniqueur au Palais législatif, maintenant que les députés de 1986 sont finalement à nouveau en Chambre, s'impose.

"La 27e Législature s'est terminée le 11 mai. On dit que ce fut la plus longue session manitobaine depuis 1923. Mais, comme toutes celles qui l'ont précédée, elle s'est terminée... en queue de poisson, car il a fallu adopter en vitesse les prévisions budgétaires de ministères, accepter ou rejeter un grand nombre de projets de loi, mettre fin à des débats interminables, en laisser d'autres en suspens..."

"Tout cela a peu de conséquence au fond, car il est de tradition de reprendre chaque année à peu près les mêmes questions. Et les députés insatisfaits de la tournure des événements en 1965 auront certainement l'occasion, de déverser des flots de paroles durant la prochaine session".

# Pluri-elles veut doubler son budget

**L'organisme de femmes Pluri-elles a l'intention de s'incorporer pour élargir ses sources de revenus.**

"Avec un numéro d'impôt, on peut aller chercher des fonds ailleurs qu'au gouvernement fédéral. Le secteur privé fait plus facilement des dons quand c'est déductible d'impôt" précise la nouvelle présidente de Pluri-elles, Alice Michaud. "On veut faire des plans d'avenir pour 2 à 5 ans. Mais on a des promesses de fonds pour seulement 11 mois".

En 85-86, l'organisme a fonctionné avec un budget de quelque 40 000$. Bien que le fédéral n'ait pas encore indiqué le montant qui sera octroyé pour 86-87, Pluri-elles prévoit un budget de 80 000$.

"Pourquoi le double? Parce qu'on a travaillé deux fois plus fort pour donner les services demandés par les femmes francophones. On découvre qu'on a besoin d'autre personnel" explique Alice Michaud, qui occupait la vice-présidence l'an dernier. (*Pluri-elles dispose d'une coordonnatrice et de deux stagiaires en formation*).

Les quelque 35 personnes présentes à l'assemblée annuelle du samedi 3 ont adopté un plan d'action "très détaillé" qui prévoit le développement de programmes demandés comme ***La femme seule, La femme en transition, La femme victime de violences.***



**Le nouveau conseil d'administration de Pluri-elles. On reconnaît** (de g. à d.) **Johanne Trudel** (trésorière), **Diane Dornez-Laxdal** (présidente sortant), **Gloria Tétrault** (conseillère), **Alice Michaud** (présidente), **Michelle Gosselin** (conseillère), **et Janine Bertrand** (secrétaire). **Absentes de la photo: Lucille Cenerini** (vice-présidente) **et Nicole Trudeau** (conseillère).

Les programmes sont donnés sur demande, dans un format qui varie de 3 à 10 sessions hebdomadaires. Le programme sur les relations mère-fille pourrait être reformulé pour être offert en campagne. Pluri-elles ouvrira "probablement" cette année un dossier sur la femme et la spiritualité.

Les membres de l'organisme vont aussi réfléchir à la possibilité de "donner une certaine forme d'accès aux hommes", peut-être par le biais d'une association des Ami(e)s de Pluri-elles. "Naturellement, je suis sûre que certaines activités seraient restreintes aux femmes. Mais je ne vois pas pourquoi à certaines occasions, des hommes qui voudraient soutenir le mouvement féministe ne pourraient pas participer", commente Alice Michaud.

Le rôle de Pluri-elles, "c'est la promotion de la femme et de son épanouissement par la revendication et le maintien de ses droits (*au travail, à la participation, à être bien rémunirée...*)".

Et si Pluri-elles n'existait pas? "Alors il manquerait un lieu où les femmes francophones pourraient se rencontrer uniquement parce qu'elles sont femmes, avec toutes leurs différences et leurs ressemblances" répond la nouvelle présidente.

Outre Alice Michaud (*le seul membre du conseil élu en 85*), le nouveau conseil d'administration se présente ainsi: Lucille Cenerini (*vice-présidente*); Johanne Trudel (*trésorière*); Janine Bertrand (*secrétaire*); Michelle Gosselin, Gloria Tétrault, Nicole Trudeau et Suzanne Rajotte (*conseillères*); Diane Dornez-Laxdal (*présidente sortant*).

**Bernard BOCQUEL**



**Entre deux ateliers, de la relaxation...**



85e

**Béatrice BEAUCHEMIN**

— le 12 mai 1986 —

Meilleurs voeux de santé et de bonheur à notre chère maman, grand-maman, et arrière-grand-maman à l'occasion de son 85e anniversaire de naissance.

Pour honorer la jubilaire, une fête intime a été organisée le 9 mai à Ile-des-Chênes.

**Bonne fête, Maman!!!**

# Le Collège continuera d'offrir des cours pour les adultes

**Près de 400 personnes ont participé au programme d'Éducation des adultes mis en place l'automne dernier par le Collège de Saint-Boniface. L'initiative sera reprise.**

"Le résultat est extrêmement positif, surtout en terme de participation et de services offerts à la population adulte" commente Raymonde Gagné, la directrice du programme Éducation des adultes (*et la directrice du Collège communautaire*).

C'est depuis septembre 85 que le Collège propose un programme structuré aux adultes qui cherchent un perfectionnement personnel. 26 cours non crédités ont été donnés, allant de l'amélioration du français oral, en passant par le droit, l'espagnol, la tenue de livres, le marketing, les techniques de la communication écrite.

"La clientèle pour un cours précis est vite épuisée, note Raymonde Gagné. Donc pour intéresser d'autres gens, il faut offrir d'autres cours". Parmi des cours possibles: la dactylographie et l'introduction au clavier d'ordinateur.

Cependant, certains cours seront répétés, car il existe une assez forte demande pour, notamment, l'amélioration du français et l'espagnol.

## Un effort particulier

Soulignons que le Collège ne veut pas se cantonner aux cours visant le **perfectionnement personnel**. Il cherche aussi à développer les cours visant le **perfectionnement professionnel**. Un effort particulier s'impose dans ce domaine", remarque la directrice.

"Si un organisme ou une entreprise a besoin de donner une certaine formation à son personnel ou à des bénévoles, plutôt que de mettre sur pied leur propre programme de formation, le Collège peut coordonner le cours".

La coordonnation s'effecturait en coopération avec l'organisme ou l'entreprise. Avec un tel système, Raymonde Gagné estime que "ça éviterait tout un dédoublement".

Par ailleurs, le Collège a accueilli cette année 16 stagiaires de la France "dans le but d'encourager la formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture". Il s'agit du programme fonctionnant depuis bien des années, administré par la SFM.

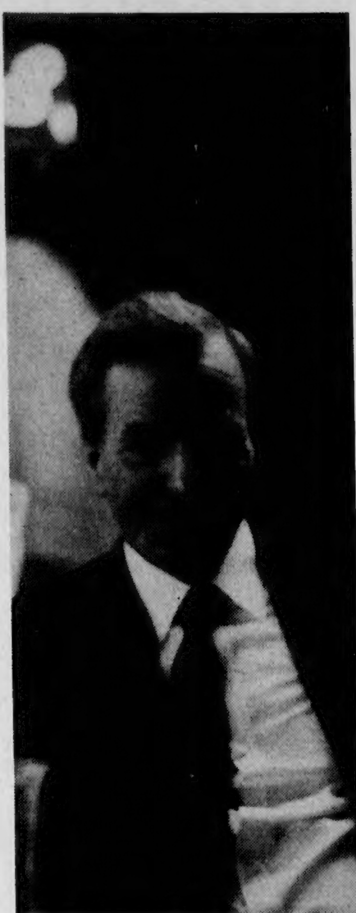
**Bernard BOCQUEL**

# Le Gamin des ténèbres est repassé

**Personne ne savait qu'il viendrait. Personne n'aurait pu dire combien de temps il resterait. Louis-Philippe Corbeil, c'est le poète insaisissable de l'autre bout du monde.**

Louis-Philippe Corbeil, est littéralement à l'autre bout du monde. Plus exactement en Australie, où il s'est enfui en 1973. Après treize ans d'exil mystérieux, le poète de 68 ans refait surface dans le quartier de sa jeunesse, de son évolution et de sa désillusion. Il y reste à peine le temps de revoir sa famille, de saluer quelques vieux copains et d'assister au lancement de son tout premier recueil, publié par les Éditions du Blé. Le titre du bouquin, lancé à la mi-avril, sied à merveille au poète invisible: *Le journal de bord du Gamin des Ténèbres.*

"Un premier livre qu'on a osé publier, un peu malgré moi" lance Louis-Philippe Corbeil, un léger sourire narquois se dessinant sur son visage d'excentrique." Ça m'était indifférent que mes poèmes soient publiés. L'argent n'a jamais été un attrait et jamais je ne me suis soucié qu'on me lise. Le salaire d'écrire un sonnet, c'est le plaisir qu'on prend à le composer. En admirant le soleil couchant australien, j'ai écrit des poèmes, que j'ai cédés à mon gendre, Roger Léveillé. Lui, il pouvait en faire ce qu'il voulait, les brûler, les froisser, les publier, ça m'est égal."



**Louis-Philippe Corbeil. Je sais que je dois marcher sur la terre Seigneur.**

Roger Léveillé ne fait pas mille détours quand on lui demande pourquoi il a voulu publier les oeuvres de Louis-Philippe Corbeil, "malgré lui".

## Bouquins rares

"Les poèmes sont tout simplement bons. C'était important de conserver, d'immortaliser les compositions de Louis-Philippe Corbeil, parce qu'elles ont beaucoup de valeur. Et les Éditions du Blé était le médium idéal pour cette conservation."

Roger Léveillé connaît bien ce "Monsieur LPC", chez qui plusieurs collégiens des années soixante se rendaient pour discuter de littérature ou de philosophie." Il nous appelait ses enfants (*bien qu'il en avait neuf bien à lui*), nous prêtait des bouquins rares qu'il commandait exprès pour nous. Au temps où je l'ai connu, il était propriétaire d'une bibliothèque qui s'appelait Lumen, à Saint-Boniface. Monsieur LPC, c'était le début d'un noyau littéraire et intellectuel à Saint-Boniface."

"Parfois, je ne sais si c'était le cafard ou autre chose qui le motivait, il partait soudainement en voyage, sans l'annoncer. C'est typique du poète, ces impulsions spontanées. Subir 'le lourd fardeau du Temps', ici ou ailleurs, ça lui était égal. Mais ses racines le rappelaient toujours: il n'était jamais parti longtemps. Une semaine à Paris, une autre en Espagne, et il revenait. Jamais on n'aurait cru qu'il disparaîtrait de la sorte pendant treize ans!"

"C'est bien vrai, confirme sans regret Louis-Philippe Corbeil, je suis parti comme un voleur dans la nuit, certains diront comme un lâche, sans que personne le sache. Même Dieu ne le savait pas!" rigole le natif de Coderre en Saskatchewan.

## L'ACCENT

"J'ai choisi l'Australie... eh bien sachez que j'aurais aimé m'installer en Amérique du Sud, mais je connais très peu l'espagnol. La langue est souvent une barrière vous savez. En Australie, je pensais enseigner, puisque ce métier m'était familier. J'avais enseigné au Collège Saint-Paul et à l'Institut collégial Louis-Riel. Mais je n'ai pas enseigné en Australie, j'ai fabriqué des meubles en bois dans une petite boutique. À tous les Noël, au beau milieu de l'été australien, je partais en voyage. En Afrique, en Grèce, au Mexique, en Espagne."

"En 1975, j'ai vécu dix mois à Paris, dans la ville de Reims. Je fréquentais les cafés littéraires. Vous connaissez Charleville? C'est la ville où est né Rimbaud, le poète que j'appelle 'mon petit frère'. J'ai eu l'occasion d'y faire un beau pèlerinage."

## Comme un poil

Voilà un an, à Paris, Roger Léveillé et sa femme Suzanne ont réussi à dépister Louis-Philippe Corbeil. C'est alors que Roger Léveillé lui a proposé de publier ses poèmes.

"Et voilà qu'après treize ans d'absence" raconte Roger Léveillé, "il revient voir sa patrie, sa famille. Il n'était même pas au courant que son voyage allait coïncider avec le lancement de son livre. C'est un heureux hasard!"

"C'est ça, je suis arrivé comme je suis parti. Comme un poil sur la soupe. On ne m'attendait pas. Et je retourne bientôt en Australie, pour écrire ma poésie, celle qui me permet de respirer, celle qui me nourrit."

Continuera-t-il de voyager? "Vous savez, depuis Noël, ma santé s'est beaucoup affaiblie. J'espère pouvoir continuer mes voyages. C'est ce qui m'est le plus important: de voir comment vit mon frère humain en vagabondant pour chasser l'ennui."

*"... Mes doigts ont détaché*
*avant la naissance*
*l'étrange esclave enfui du néant*
*que je suis devenu*
*cette existence que je traîne*
*depuis des années*
*elle me fut infligée et je n'en*
*sais que faire."*

*Extrait de* ***Je sais je dois marcher sur la terre Seigneur;*** *Louis-Philippe Corbeil.*

**Jean-Paul MOLGAT**

# Les Danseurs de la Rivière Rouge sur la voie du professionnalisme

**Les Danseurs de la Rivière-Rouge ont pris une nouvelle orientation. Un tournant qui sera expliqué à la réunion annuelle lundi 12.**

Le conseil d'administration a déjà accepté une étude (*intitulée "Plan de développement professionnel sur 5 ans"*), pensée par la directrice, Hélène d'Auteuil.

Voilà un moment que les Danseurs se demandaient s'ils étaient prêts pour le professionnalisme", souligne la directrice. En adoptant le **Plan de développement**, la troupe s'est engagée "dans une période de transition pour tester les ressources humaines et financières. Plus que jamais, il faudra compter sur le bénévolat".

Les conséquences du professionnalisme? "Une qualité supérieure du produit, de l'administration, une amélioration à tous les niveaux". Vraisemblablement une douzaine de danseurs seraient payés.

Les Danseurs disposent d'une équipe d'une vingtaine d'adultes et d'une équipe d'une quinzaine d'adolescents. La troupe présente selon les années, entre 70 et 80 spectacles.

**Bernard BOCQUEL**

# RECORD POUR LE WAREHOUSE

**Le Warehouse Theatre vient de connaître une saison exceptionnelle. Avec un bond de 85 pour cent côté spectateurs, l'adjectif s'impose.**

Pour la saison 85-86, les abonnements ont dépassé toutes les attentes des responsables. Ils ont été catapultés de 1 100 à 3 108. Un record, il va sans dire.

Quatre des cinq productions de cette filiale du Manitoba Theatre Centre ont été écrites par des Canadiens. **Einstein**, de l'ancien Winnipégois Gabriel Emanuel, a rempli la salle à 91 pour cent; **Garrison's Garage**, de Ted Johns, n'a laissé que 11 pour cent des sièges vides.

Le Warehouse annonce déjà une de ses cinq productions de 86-87. Il s'agit de **The Double Bass**, de l'Allemand Patrick Suskind. Ce one-man show mettra en vedette Eric Peterson, la star de **Billy Bishop goes to War. The Double Bass**, c'est la relation complexe d'un musicien classique avec son instrument.

# ENCHÈRE ET POÉSIE

**Si l'art à l'enchère vous tente, la Manitoba Printmakers Association a juste ce qu'il vous faut.**

L'Association présentera, du 14 au 30 mai, au Centre culturel franco-manitobain, une exposition de petites oeuvres de graveurs manitobains, qui seront toutes vendues 40$.

Voici en gros la règle du jeu. Pour 2$, vous prenez une option sur une gravure qui vous plait. Ensuite le vendredi 30, à 19h00, au CCFM, les noms des enchérisseurs sont tirés au sort. Si votre nom est pigé, la gravure sur laquelle vous aviez jeté votre dévolu est à vous pour 40$.

Si la procédure vous paraît un peu complexe, la nouvelle coordonnatrice des arts visuels du CCFM, Lisa Desilets, vous donnera les précisions requises au 233-8972.

Ajoutons que, si dire des poèmes pendant la pleine lune n'est pas incompatible avec votre vision de l'art, le CCFM vous donne l'occasion de vous exprimer vendredi 23 mai.

"Le pianiste Mark Kolt sera à l'affiche du Foyer à partir de 21h30 et les lectures de poésies de la plus importante pleine lune du printemps se feront entre les spectacles" précise Susanne Jeanson, la publicitaire du CCFM.

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Antoine Fréchette**
Avocat — notaire
**674, rue Langevin**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 2W2**
**Tél.: (204) 237-3155**




**Hogue Kushnier et Sharp**
**Avocats et notaires**
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
**Place Provencher**
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
**Tél.: (204) 237-1231**

**MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE**
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
**Succursales à votre Caisse populaire:**
**St-Claude** (jeudi)
**St-Jean-Baptiste** (mercredi)
**St-Malo** (mardi)
**St-Pierre** (vendredi)
**St-Adolphe** (mercredi)
**Manitou** (mardi)
**Ste-Anne-des-Chênes** (jeudi)
**200-170, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0T4 (204) 233-8901**

**TEFFAINE TEILLET & BENNETT**
**AVOCATS ET NOTAIRES**
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
**Bureau**
201-185, Provencher
Saint-Boniface
**Téléphone: 233-4359**

**Austin M. Algée**
**Avocat-notaire**
**Wilder, Wilder & Langtry**
**1500, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X3**
**Tél.: (204)947-1456**
*"Fier d'offrir les services dans votre langue".*

**LAURENT-J. ROY C.R.**
*Avocat et notaire*
**MONK, GOODWIN**
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

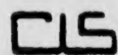
**Pierre Deniset**
*Avocat et notaire*
**HEURES DE TRAVAIL**
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
**Téléphone: 233-0614**
**2e étage 255, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**

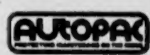
## ASSUREURS

Agence d'assurances
**FOREST Ltée**
**160, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0T4**

Nicole Forest-Fredette, gérante
**(204) 233-4955**

**Assurances**
**Aurèle Désaulniers Ltée**
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
*Pour tout service d'assurances*
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle






## MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
**Fontaine Électrique Ltée...**
**165, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface**
**Téléphone: 233-7425**

## COMPTABLES AGRÉÉS

**H. A. MAGNE**
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
**233-8520**

**Coopers & Lybrand** comptables agréés
**Raymond A. Cadieux, C.A.**
**André G. Couture, C.A.**
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
**(204) 956-0550**

**FOREST GUÉNETTE CHAPUT**
Comptables agréés
**262, rue Marion**
**Winnipeg (Manitoba)**
**Tél.: 233-8593**
*Bureaux à travers le Canada,*
*Ward Mallette*
*Représentants internationaux,*
*Binder Dijker Otte & Co.*

## OPTOMÉTRISTES

**DR R.J. STANNERS**
*Optométriste, examen de la vue*
**139, boulevard Provencher**
**au rez-de-chaussée**
**Téléphone: 233-3889**

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
***212, avenue Regent ouest***
***Sur rendez-vous seulement***
Téléphone: 224-2254

**Dr R.J. Lecker**
**Dr M.N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de la vue*
**2e étage, édifice 264, av Portage**
**Téléphone: 943-6628**

**DR E.M. FINKLEMAN**
**et**
**DR S.A. FINKLEMAN**
*Optométristes*
**208 Avenue Building**
**265, avenue Portage**
**Winnipeg Tél.: 942-2496**
*Examen de la vue et lunettes ajustées*

**Dr Keith Mondésir**
***Optométriste***
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

**1549, chemin Sainte-Marie**
**Saint-Vital**
***Pour un rendez-vous composez le 255-2459***

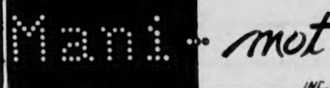
## GARAGISTES

**BOISVERT TRANSMISSION**
**Robert & Norbert Touchette propriétaires**
***service en français***
***Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées***
***1601, chemin Niakwa***
***Winnipeg (Manitoba)***
***R2J 3T3***
***Téléphone: (204) 255-2769***

## TRADUCTEURS AGRÉÉS

**Association des traducteurs et interprètes du Manitoba**
**(ATIM)**
**Tél.: 233-1757**

**Serge Turmel**
membre de l'ATIM
*anglais-français*
**Tél.: 475-5695 (après 16h30)**
**505, rue Hay**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3L 2L5**



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
**233-8710**

## La Liberté à votre service


*La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!*
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.*
Andrée Gilbert


*Pour tous vos besoins...*
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au 237-4823*
David McNair

## Comptables en management accrédités

**R. J. Robert & Company**
Comptables **712, ch. St-Mary's**
**Tél.: 237-6053**
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

## CHIROPRATICIENS

**Rendez-vous Tél.: 233-3060**
**CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER**
**154, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
***CHIROPRATICIENS***
***Gilbert Bohémier***

## MÉTIERS

**LES CLÉS BLEUES**
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
**283, avenue Taché**
**St-Boniface (Manitoba)**
**R2H 2A1**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*

**SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT**



**256-5869 256-2564**
Personnel tout à fait expérimenté

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
*produits du Québec* 422-8241

**GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD**
**REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE**
"NOTHING runs like a Deere"




Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
**Tél.: 255-0260**
**Michael Guertin**

**Super Perm**
*Salon de coiffure unisexe*
**353, boul. Provencher**
**233-9528**
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
**Heures d'ouverture:**

| | |
|---|---|
| lundi à mercredi | 9h30 à 18h00 |
| jeudi à vendredi | 9h30 à 20h00 |
| samedi | 9h00 à 17h00 |
| dimanche | 10h00 à 16h00 |

# SECTION SPÉCIALE

*En prenant l'initiative de cette section spéciale commémorant le* ***100e anniversaire*** *de l'arrivée des* ***Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*** *à* ***Saint-Pierre-Jolys, La Liberté*** *souligne une nouvelle fois sa volonté de faire revivre les grands moments de notre patrimoine.*

*Nous vous invitons à lire la série de textes rédigés par* ***Lucien CHAPUT***.



## Administration provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

**550, Wellington Crescent, Winnipeg (Manitoba) R3M 0C1**

### Message à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba:

*Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Manitoba sont fières de leurs anciens et anciennes élèves de Saint-Pierre-Jolys qui, disséminés aux quatre coins du Canada, voire à l'étranger, collaborent à l'expansion de la foi et de la culture, tout en secondant les mouvements de justice et de bien-être social.*



Le Couvent et l'annexe ("boite à allumettes") construite en 1943.



La grotte du Couvent de Saint-Pierre.



Le Couvent actuel, construit en 1900, maintenant dénommé le "Vieux Couvent de Saint-Pierre".

# 300 années de souvenirs

**"Ma Mère," avait écrit en 1885 l'abbé Jolys, curé de la paroisse de Saint-Pierre, à la Supérieure des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, "je vous promets que la paroisse de Saint-Pierre vous donnera avant longtemps autant de religieuses que vous lui en donnerez."**

Le curé-fondateur de la plus ancienne paroisse de la région de la rivière aux rats ne s'est pas trompé. Le père Hector Côté, dans son livre *"Pages de souvenirs et d'histoire de Saint-Pierre-Jolys, 1872 à 1972"* n'énumère pas moins de 90 vocations religieuses féminines issues de Saint-Pierre-Jolys entre 1890 et 1966.

De ces 90 religieuses, 42 ont choisi la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM). Le 10 mai, dix religieuses vont célébrer leur 50e, 60e, 70e, 75e et 76e anniversaires de vie religieuse.

Quatre de ces dix religieuses sont originaires de Saint-Pierre-Jolys: Delphine Joubert (*Soeur Marie-Alexandre*), Evélina Mulaire (*Soeur Marie-Séverine*), Berthe Lemire (*Soeur Marie-Guillelmine*) et Eveline Préfontaine (*Soeur Albert-de-Jésus*).

À elles seules, presque trois cents ans d'expérience et de souvenirs!

Soeur Delphine Joubert, la doyenne du quatuor est née le 22 janvier 1889, à mi-chemin entre Saint-Pierre et Otterburne. "On marchait deux milles et demi pour se rendre à l'école," se souvient la fille de Jean-François Joubert et de Rosalie Tétrault.

Elle est allée à l'école au Couvent de Saint-Pierre "avant la première communion", soit avant 1900. C'est durant ce temps que soeur Delphine a été témoin de l'incendie du premier couvent, quatre jours avant Noël 1899.

## Après le feu

"Il y avait une petite élève qui était restée couchée, qui dormait encore," raconte soeur Delphine. "Mais ils ont réussi à la sortir. Ce n'était pas une grosse maison. Après le feu, on est resté chez nous. Une école provisoire a été aménagée dans un vieux magasin."

Après avoir terminé ses études, Delphine Joubert enseigna comme laïque à l'école de Saint-Pierre Nord et à La Rochelle à une trentaine d'élèves de toutes les années. "L'enseignant pouvait demeurer dans le haut de l'école," ajoute la religieuse qui fête ses 76 années de vie religieuse. "Par contre, maman m'a dit: tu vas pensionner chez des gens!"

À l'automne, lors d'un congrès des enseignants, le père Adam (*un Jésuite bien connu*) lui dit, "ta place, c'était d'entrer au couvent. L'année suivante, j'y suis rentrée."

Pourquoi chez les soeurs SNJM? "Nous avions déjà 6 ou 8 filles de la paroisse dans la congrégation," explique-t-elle. Aussi, les soeurs SNJM avaient pour but premier l'enseignement, ce qui se mariait bien avec sa carrière d'enseignante.

Après avoir enseigné pendant 67 ans, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, soeur Joubert a préféré enseigner "dans les écoles rurales, parce que je suis née là."



Quatre des quelque 42 soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie originaires de Saint-Pierre-Jolys. On reconnaît (de g. à d.) soeur Evélina Mulaire (Marie-Severine), soeur Albert-de-Jésus (Eveline Préfontaine), soeur Delphine Joubert (Marie-Alexandre) et soeur Berthe Lemire (Marie-Guillelmine). "L'avantage, c'est de vivre en communauté..."

Pour soeur Berthe Lemire, qui compte 53 ans d'expérience dans l'enseignement, ce sont les 5e et 6e année "que j'aimais le mieux. Les enfants comprenaient mieux. On pouvait se parler."

C'est à l'âge de 15 ans que la fille de William Lemire et de Wilhelmina Lafrance a décidé de se faire religieuse. "On était orphelins. J'avais dix ans lorsque ma mère est morte. Si je n'étais pas devenue religieuse, je n'aurais pas pu aller à Saint-Boniface enseigner."

"J'étais pensionnaire au Couvent de Saint-Pierre du lundi au vendredi," raconte la presque nonagénaire. "Ensuite le samedi et dimanche, je rentrais à la maison, faire un peu le ménage et m'occuper de mes deux petits frères."

"Grand-mère est revenue chez nous par après. Maman lui avait fait promettre de prendre soin de nous. J'ai donc trouvé ça beau, après ça, de me laisser partir. J'ai été sept ans partie à l'école SNJM à Montréal. Mon petit frère m'écrivait de temps en temps. Lorsque je les ai revus, les deux petits bonhommes étaient plus grands que moi!"

De retour en 1921, soeur Lemire a enseigné, entre autres, à l'école Sacré-Coeur, à Saint-Jean-Baptiste, 11 ans à Sainte-Agathe, 1 an à Saint-Pierre et à l'Académie Sainte-Marie. Elle a aussi fondé le couvent à Kenora.

"J'ai bien aimé Kenora et

*Suite à la page 14*

*Suite de la page 13*

Keewatin," poursuit la jubilaire qui fête ses 70 années de vie religieuse. "Les enfants étaient heureux. C'était des enfants assez difficiles pour commencer. Je jouais à la balle avec eux à la récréation. Ils faut jouer avec eux. Ensuite ils sont heureux."

L'enseignement pour les soeurs SNJM ne s'arrêtait pas aux heures de classe. "À la fin de l'année, poursuit soeur Lemire, il fallait nettoyer tous les planchers. Les garçons frottaient avec des grosses brosses. Nous et les filles rincions ensuite. Ce n'était pas comme le ménage d'aujourd'hui. On faisait ça à quatre pattes dans le temps. Jamais les étudiants ne rouspétaient."

Bien que soeur Lemire et soeur Joubert enseignaient toutes les matières au programme scolaire, il y avait certaines religieuses, comme soeur Albert-de-Jésus (*née Eveline Préfontaine, elle préfère son nom de religieuse*), qui se spécialisaient. La spécialisation de soeur Albert-de-Jésus, c'était le piano et la théorie de la musique.

"Enseigner la musique est important, explique-t-elle, parce que c'est une culture qui nous donne de l'idéal, quand c'est bien ordonné. Ça donne le goût de la beauté."

Pourtant au début, la fille d'Albert Préfontaine et d'Albina L'Heureux "n'aimait pas ça, la musique". "Mon frère aîné disait: laissez-la arrêter, ça nous dérangerait tellement moins!"

"Mais le Bon Dieu arrange tout." Son père se remaria et, en 1919, Eveline Préfontaine entra au Noviciat des soeurs SNJM à Montréal. De retour en 1924, elle a enseigné la musique à Saint-Boniface, Winnipeg, Somerset, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe jusqu'en 1979.

"De 7h30 du matin jusqu'à 7 heures du soir", elle enseigna pendant 58 ans, aux filles, puis à leurs filles. Si une crise cardiaque n'avait pas mis fin à sa carrière, une troisième génération de Franco-Manitobaines aurait pu profiter de la patience de soeur Albert-de-Jésus.

Aussi, comme c'est souvent le cas pour la majorité des soeurs SNJM enseignantes, "les anciennes élèves sont toujours reconnaissantes."

Ce n'est pas toutes les soeurs SNJM qui se sont données à l'enseignement. Certaines religieuses, comme soeur Evélina Mulaire, ont oeuvré au sein de la congrégation même, veillant sur la santé de ses consoeurs.

"Je voulais me faire soeur," explique la fille de Joseph Mulaire et d'Amanda Beauvais. "Je connaissais les soeurs SNJM. Je voulais être SNJM."

"On venait d'Otterburne. On n'avait pas vu d'autres monde que les membres de la famille. J'étais gênée. Les soeurs SNJM ont été bonnes pour moi. Elles m'ont beaucoup aidée."

En 1914, Evélina Mulaire entre au Noviciat à Montréal. Elle est restée à la Maison-Mère, comme infirmière pendant 52 ans. "Il y a de grandes malades, des grandes responsabilités. Autrefois, ce n'est pas comme maintenant. Il n'y avait pas de séculières qui entraient à l'infirmerie de la Congrégation. Souvent, il fallait veiller avec les malades."

# 300 années de souvenirs

La plus jeune d'une famille de huit enfants n'avait que six ans lorsque sa mère est morte. "On est tous resté à la maison. Mon père ne voulait pas nous séparer. Mon père ne voulait pas non plus que j'entre au Noviciat. Il m'appelait son bâton de vieillesse."

Bien qu'elle n'ait jamais écrit de pièces musicales (*"je n'avais pas ce talent-là"*), elle a organisé plus d'un "récital dans les grands auditoriums." Celle qui "était exigeante comme professeur" trouva chez "celles qui étaient douées, un véritable délice."

## L'ensemble de la vie

S'est-elle ennuyée de sa famille au début? "Les premiers jours, je suis sortie dehors et j'ai vu la lune et je me suis dit, c'est la même lune qui brille chez nous... J'ai toujours pensé à la terre. De Montréal, j'ai fait six beaux voyages au Manitoba."

Est-ce-que certains souvenirs de ses 60 années de vie religieuse lui sont plus précieux que d'autres? "C'était l'ensemble de la vie", répond soeur Evélina. "J'avais aimé mon école. Et puis, je ne me rappelle pas d'avoir eu de gros désagréments."

**Lucien CHAPUT**

# Les grandes étapes d'une oeuvre

## *(jalonnées de 188 noms)*

**Déjà en 1886, lorsque les soeurs SNJM arrivèrent à Saint-Pierre-Jolys, il y avait trois écoles.**

L'école Saint-Pierre Centre, située au village et l'école Saint-Pierre Sud, située, comme son nom l'indique, plus au sud, avaient été construites en 1879. En septembre 1880, une troisième, l'école Saint-Pierre Nord a été ouverte.

"Des laïques prirent héroïquement charge de ces écoles, très rustiques, sommairement meublées, pauvrement aérées et éclairées, et où une partie seulement des enfants pouvaient fréquenter la classe, faute de place," décrit soeur Hélène Chaput dans son oeuvre *"Synopsis S.N.J.M., 1874-1984, une histoire sommaire des Soeurs SNJM au Manitoba"* publiée en 1985.

"Où, de plus," poursuit l'auteure et archiviste des soeurs SNJM, "le maître ne pouvait donner que les rudiments les plus élémentaires de l'enseignement vu les nombreuses divisions où se groupaient ses élèves de tous les âges."



**Le premier couvent de Saint-Pierre-Jolys, construit en 1885**

"Le problème, c'était qu'il n'y avait vraiment aucune suite dans l'enseignement donné. Pour assurer une continuité dans l'éducation, l'abbé Jolys souhaita la présence des soeurs S.N.J.M. "Un choix naturel, souligne soeur Chaput, dans le sens où les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie étaient la seule congrégation présente au Manitoba, à part les Soeurs Grises, et que les soeurs S.N.J.M. ont pour but premier l'enseignement."

Dès le premier jour de classe, le 12 avril 1886, les quatre premières soeurs (*Marie-Missaël, Maximilien, Agnès-d'Assise, Marie-de-la-Foi et Marie-Hilaron*) enseignent à 90 élèves, dont 45 filles et 45 garçons.

**1886-87** Durant cette année scolaire, le nombre d'élèves augmente. 48 filles et 55 garçons sont inscrits à l'école des soeurs SNJM. Le Couvent accueille aussi quatre pensionnaires: Adélina Gagné, Virginie Cadotte, Délia Lafrance et Judith Sicotte.

**1896-97** Dix ans après la fondation, 70 filles et 90 garçons fréquentent le Couvent de Saint-Pierre. 12 pensionnaires demeurent au Couvent. Il s'agit de: Eugénie Joubert, Marie-Louise Gagné, Célina Roche, Albertine Ladouceur, Robertine Ladouceur, Georgianna Morin, Octavie Rougeau, Héléna Lavoie, Bernadette Sicotte, Aurore Ouellette, Anna Desjardins et Laura L'Heureux.

Jusqu'en 1904, les soeurs SNJM enseignent aux garçons et aux filles. En juin de cette année, 230 élèves fréquentent l'école des filles de Mère Marie-Rose. De 1904 à 1914, ce sont les Frères de la Croix de Jésus qui prennent en main l'éducation des garçons.

**1906-07** C'est ce qui explique qu'il n'y ait pas de garçons au Couvent en 1906, vingt ans après la fondation du Couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Pierre. Le registre d'admission pour l'année indique qu'il y avait 133 filles externes et 29 pensionnaires.

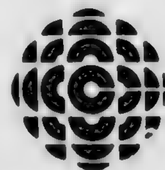
Les pensionnaires étaient: Delphine Joubert, Anna Joubert, Héléna Lavoie, Gertrude Ladouceur, Clara Masson, Guilda Préfontaine, Antoinette, Ernestine et Amanda Carrière, Jeanne Chénard, Dorothée L'Heureux, Léontine Lasalle, Anna Lépine, Jeanne Dupraw, Olive Dupreau, Emma Goulet, Emella et Evélina Mulaire, Léa Mailhan, Donalda Fréchette, Virginie Desjardins, Eugénie L'Heureux, Rosanna Croteau, Marguerite Failon, Armande Forstall, Esmaralda Desaulniers, Marie-Thérèse Mouflier, Lumina Desjardins et Berthe Lafrance.

*Suite à la page 16*









*Suite de la page 15*

**1916-17** De 1914, lorsque les Frères de la Croix retournent en France, jusqu'en 1922, l'éducation des garçons est confiée à des enseignants laïcs. Le registre d'admission indique qu'il y avait 75 filles externes, pas de garçon et 22 pensionnaires au Couvent des soeurs en 1916.

Les pensionnaires étaient: Cordélia Carrière, Béatrice Chadwick, Adélina, Marie-Louise, Antoinette et Anne-Marie Gagné, Yvonne Gobeil, Cécile Joubert, Odile Neveu, Eugénie et Jeanne Massicotte, Herminie Bertrand, Cécile Bérard, Jeanne L'Heureux, Antoinette Sicotte, Florianne et Georgette Sicotte, Evéline Préfontaine, Jeanne et Lorette Moran, Jeanne Tessier et Exilda Brisson.

**1925-26** En 1922, l'éducation des garçons est encore une fois assurée par les soeurs S.N.J.M. En 1925-26, 92 filles et 96 garçons fréquentent l'école au Couvent de Saint-Pierre. Il y avait aussi 13 pensionnaires.

Les pensionnaires étaient: Émilienne Gobeil, Thérèse Joubert, Irène Lacasse, Berthe et Emma Massicotte, Edmée L'Heureux, Marie-Reine Péloquin, Thérèse Ruest, Léonie Rougeau, Jeanette Robidoux, Alice Théroux, Jeannine et Denise Valois.

**1935-36** 129 filles et 6 garçons fréquentent l'école des soeurs: Léon Gagné, Lionel Péloquin, Léo Rajotte, Laurent Sicotte, Jean-Baptiste Mulaire et Aurèle Préfontaine. Il y a aussi sept pensionnaires: Irène Joubert, Marie Warbanski, Marguerite Genest, Yolande Sicotte, Lucile et Bertha Lépine et Irène Champagne. Il y avait aussi quatre demi-pensionnaires: Yolande Lavergne, Fernande Turenne, Yvonne L'Heureux et Elaine Caron.

De 1942 à 1959, les Clercs de Saint-Viateur prennent en charge le Collège de garçons. Durant ce temps, les soeurs n'ont cessé de créer au couvent toujours plus de locaux pour loger tous les élèves et un bon nombre de pensionnaires.



**Une classe d'élèves devant le Couvent de Saint-Pierre-Jolys vers 1909.**

Finalement, en 1943, on construit une annexe au couvent. Cette même année, il y avait 12 soeurs et 20 pensionnaires au couvent. 146 filles et 34 garçons fréquentaient l'école du couvent.

**1946-47** Soixante ans après la fondation du couvent, il y a 137 élèves et 20 pensionnaires au Couvent. 21 filles sont inscrites en première année.

Elles étaient: Jacqueline Champagne, Paule Gagné, Yvonne Garand, Irma Hébert, Lucienne Lambert, Berthe Lemire, Marie Martel, Aline Neveux, Paulette Ruest, Jacqueline Marshall, Kathleen Banville, Lorraine Chouinard, Mariette et Yvonne Gagné, Mariette Gobeil, Rolande Forest, Lorraine et Jeannette Lambert, Yvette Laurin, Anita Rioux et Thérèse Ruest.

**1955-56** La commission scolaire construit en 1955 une nouvelle école élémentaire à Saint-Pierre-Jolys. 195 élèves et 11 pensionnaires étaient inscrits durant la dernière année où les cours élémentaires étaient offerts au Couvent.

En première année en 54 - 55, on retrouvait Lucille Chouinard, Michèle Côté, Fleurette Couture, Léo Curé, Denise Gagné, Suzanne Gydé, Annette et Denise Hébert, Lucille Leduc, Elaine L'Heureux, Yvonne Massicotte, Elaine Morisette, Jocelyne Mulaire, Hélène Roy, Yvonne Sarrasin, Léonne St-Hilaire, Eva Tougas, Léona Gauthier, Simonne Rochon, Céline Proulx, Claudette Sabourin, Judy Gamache, Hélène Carrière, Marguerite Perreault, Elaine Berthelette et Annette Curé.

En douzième année, en 1954-55, on trouvait Gérald Croteau, Lucien et Pauline Dandenault, Édouard Desharnais, Sylva Forest, Gérald Hébert, Yvette Larivière, Jeannine Marion, Irène Mouflier, Denis Robidoux, Joseph Robidoux, Yvette Turenne, Gilbert Pelletier, Mira Bobula, Marie Desharnais et Marc Préfontaine.

## Les derniers

**1961-62** Une école secondaire est construite en 1961 par la commission scolaire. En douzième année en 1961-62, on retrouve Marie-Ange Banville, Cécile Bédard, Annette Gagné, Denis Garand, Irène Gélinas, Darlene Johnson, Carmen Lafrance, Claudette Lemire, Raymond Morrissette, Lorraine Mulaire, Eugène Kowalsky, Édith Préfontaine, Jean Préfontaine, Lucille Préfontaine, Monique Robidoux, Gérald Rochon, Louis Roy et Armand St-Hilaire.

**1971-72** Pour la première fois depuis 1886, il n'y a pas de religieuses S.N.J.M. qui enseignent à Saint-Pierre-Jolys. Cette situation ne dure que pour un an. En 1973, l'école élémentaire redemande des religieuses. Deux soeurs y enseignent.

Durant l'été 1973, le Couvent est vendu. Les trois religieuses déménagent dans une plus modeste maison. De 1974 à 1982, une seule soeur, Marguerite Mulaire, est à l'école élémentaire. Elle assure l'enseignement de la catéchèse, du chant et de la flûte à bec. Adéline Gagné et soeur Rose-des-Anges demeurent aussi à Saint-Pierre durant ce temps.

**1982-83** Trois religieuses SNJM demeurent à Saint-Pierre-Jolys depuis 82-83. Il s'agit de Yolande Marion (*enseignante à l'élémentaire à Saint-Malo*), Carmen Catellier (*enseignante à l'élémentaire à Saint-Pierre*) et Irène Lambert (*visite les écoles et aide les jeunes avec des difficultés d'apprentissage*).



Le "Vieux Couvent" en voie de devenir un centre communautaire et musée religieux

# Malgré le triste temps, 55 élèves

**Un mois à peine s'est écoulé entre le choix des quatre religieuses de la Maison Mère à Montréal et leur début comme enseignantes à Saint-Pierre-Jolys.**

**Voici quelques extraits des *Chroniques du couvent de Saint-Pierre-Jolys*, qui retracent les débuts des oeuvres des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie dans leur première mission manitobaine en milieu rural.**

**19 mars 1886**

Une nouvelle mission devant s'ouvrir à St-Pierre Jolys, dans le lointain Manitoba. Dieu, dans ses desseins impénétrables, se choisit des ouvrières dans nos différents établissements et les Soeurs Marie Misaël, Marie Maximilien, Marie Agnès d'Assise, Marie de la Foi et Marie Hilarion forment le petit groupe appelé à cultiver le nouveau champ du Seigneur.

**23 mars**

Don d'une magnifique statue du Sacré-Coeur fait à la future mission de St-Pierre par le Révérend M. A. Pelletier, Curé de Ste-Cécile.

**30 mars**

Les missionnaires, munies de cette obédience, véritable voix du ciel qui donne force et courage aux coeurs qui l'écoutent, quittent leur cher foyer religieux pour aller faire connaître et aimer Jésus sous le climat rigoureux de l'Ouest.

Dieu seul connait les déchirements de coeur causés par une pareille séparation; mais c'est aussi Lui, ce Dieu si bon et si libéral qui veut bien faire la récompense de semblables sacrifices embrassés pour son amour.

Cette pensée est bien capable de nous faire dire avec courage: En avant, nous quittons beaucoup, mais notre Jésus est avec nous, cela nous suffit; et emportant les souhaits pleins d'affection de nos bonnes Mères et de nos Soeurs nous entreprenons bravement le voyage.

**9 avril**

Nous laissons le couvent de Winnipeg où nous avons fait une halte de quelques jours pour nous remettre au milieu de nos chères Soeurs des fatigues de notre long voyage. Nous partons accompagnées des voeux de succès et de bonheur de ces bien-aimées Compagnes de mission et, conduites par Sr Marie Jean de Dieu, Supérieure du couvent de Winnipeg, qui veut bien venir nous installer elle-même dans notre nouvelle demeure, nous nous mettons en route. Le temps est magnifique.

## Sur la terre

Après deux heures de marche dans les chars, nous mettons pied à terre, car nous devons faire les cinq milles qui nous restent à faire, en voiture. Le chemin est un peu difficile, mais ne faut-il pas quelque chose pour nous rappeler que nous sommes sur la terre.

Nous sommes reçues très cordialement par le Révérend M. Samoisette, desservant en l'absence de M. l'Abbé Jolys, curé de Saint-Pierre. Vers midi, nous arrivons au presbytère où nous prenons un bon diner et après quelques heures de repos, nous nous rendons à notre cher petit couvent qu'il nous tarde tant d'habiter.

## Maison misérable

En passant devant l'église, nous y entrons pour faire une visite à Notre Seigneur, le remercier des grâces sans nombre qu'Il nous a accordées pendant notre voyage et Lui demander secours, force et bénédictions pour entreprendre la mission qu'Il a bien voulu nous confier, malgré notre indignité. Oh! que de prières ferventes s'échappent de nos coeurs pendant cette première visite où il nous est donné de voir bien clairement la bonté de Dieu qui daigne demeurer dans une maison aussi misérable que celle-ci.

Cette seule vue suffit pour nous montrer ce que nous avons à faire ici et nous faire embrasser avec courage, disons mieux,

*Suite à la page 18*

*Suite de la page 17*

avec joie toutes les difficultés que nous devrons rencontrer dans cette nouvelle mission. Après nous être remises avec confiance dans les mains de la divine Providence, nous nous dirigions vers notre couvent.

Nous prenons connaissance de toute la maison, nous plaçons les quelques meubles; ensuite, nous retournons au presbytère prendre notre souper après lequel nous revenons dans notre petit chez-nous pour y commencer notre vie de véritables missionnaires. Nous recevons nos caisses, nos valises, plusieurs personnes nous aident à mettre tout à l'ordre.

Vers les 9 heures du soir ces bonnes personnes se retirent et nous sommes heureuses de nous retrouver seules enfin après une journée si bien remplie. Après avoir fait nos exercices de piété avec plus de ferveur que d'habitude, il nous semble, nous nous couchons très heureuses et bien disposées à prendre le repos dont nous avons tant besoin.

Voilà notre première journée passée à notre chère mission de Saint-Pierre. Daignez ô bon Maître, répandre vos bénédictions les plus abondantes sur ce jour béni qui au grand jour des éternelles récompenses sera un nouveau joyau ajouté à la couronne que vous avez commencé à former par le sacrifice entier de nous-mêmes que vous nous avez demandé en nous appelant à la vie religieuse.

**10 avril**

Après avoir pris un bon repos, nous nous levons pleines de courage pour travailler; rien de bien remarquable dans cette journée, nous la passons à compléter notre installation.

**11 avril**

Nous nous rendons à l'église pour faire la sainte communion. À 10 heures, la messe paroissiale commence et nous nous y rendons, nous allons aux Vêpres vers deux heures; plusieurs personnes viennent nous rendre visite dans l'après-midi.

**12 avril**

Nous ouvrons les classes aujourd'hui par un bien triste temps. La pluie tombe par torrents, ce qui n'empêche pas que nous recevions 55 élèves.

**14 avril**

Le Révérend M. P. Pelletier vient remplacer le Révérend M. Samoisette dans sa charge de desservant, ce bon Monsieur est très dévoué pour nous.

**3 mai**

Nous commençons aujourd'hui les exercices du mois de Marie avec nos élèves. Puisse cette bonne Mère répandre ses grâces les plus abondantes dans les âmes confiées à nos soins; puisse-t-elle ouvrir leurs âmes à la science divine dont elle est la source!

***La Liberté* salue celles et ceux qui se sont associés à ce témoignage.**

*Un **merci spécial** à soeur Hélène Chaput, archiviste des soeurs SNJM pour son aimable collaboration.*

# La valeur sur papier n'attend pas le nombre des entraîneurs



**André BRIN**

**BUT: STANLEY**

**Les équipes importantes du circuit (Edmonton, Philadelphie et Washington) ne sont plus. Celles qui restent peuvent se compter chanceuses d'avoir quatre des meilleurs entraîneurs de la Ligue. Ce sont eux qui ont fait la différence.**

Sur papier, impossible que les Flames ou les Rangers remportent leurs séries. Les Oilers et les Capitals, sur le plan du personnel, étaient bien plus forts. Cependant, on a vu très vite que Sator et Johnson avaient mieux préparé leur formation.

Dans la série Edmonton-Calgary, Johnson a malmené Glen Sather des Oilers. Johnson n'a jamais hésité à ajuster sa formation. Steve Bozek, Dan Quinn et Paul Baxter sont retournés à l'alignement sans grande cérémonie. Cependant, ils n'ont pas mis de temps à prouver qu'ils pouvaient bien faire en séries. La perte de Carey Wilson n'a presque pas été remarquée. Johnson connaît son monde. Il a réussi à transmettre son système à ses joueurs. Chaque joueur a rempli une fonction précise.

Ted Sator a réussi de la même façon dans la série Rangers-Capitals, mais avec un personnel moins fort. Ses joueurs ont su répondre à l'appel. Les jeux étaient simples et axés sur la vitesse et l'échec-avant. Tout le monde a exécuté sa tâche et les Capitals n'ont rien pu en faire. Tous les joueurs ont joué en fonction de leurs responsabilités et, par conséquent, les Rangers se regroupaient très vite après de mauvaises rencontres.

Les autres séries de finales de divisions étaient des luttes psychologiques. Toronto et Hartford sont entrés dans leurs séries en lion. Jean Perron des Canadiens et Jacques Demers des Blues ont conçu des systèmes pour neutraliser l'émotion de leurs adversaires. On en connaît les conséquences.

### Trop important pour les Canadiens

Perron a placé Guy Carbonneau contre Ron Francis et l'a éteint. Frustrés, les Whalers ont dû mettre tous leurs espoirs dans le gardien Mike Liut. Perron n'a jamais essayé de réveiller Kevin Dineen. S'il s'était excité et avait tenté de le déranger, Dineen aurait été trop important pour les Canadiens. D'autres auraient fait surface. Au lieu, Perron et les Canadiens ont joué du hockey discipliné qui leur a valu le championnat de la Adams.

Jacques Demers et les Blues ont fait disparaître le superbe Wendel Clark. Après la fameuse bagarre Clark-Norwood, les Blues ont laissé Clark faire. On n'a jamais cherché à le déranger et Clark a fini par s'endormir et n'a rien réussi dans la série. Le style des Blues peut faire dormir debout, mais il est efficace!

C'est évident que les championnats de divisions ont été remportés par d'excellentes stratégies "sur papier" qui ont été exécutées "sur glace" à la perfection. Les champions "sur papier" étaient les Oilers d'Edmonton, mais leur entraîneur a prouvé au monde du hockey qu'il n'est pas en mesure de mener des champions.

• • •

**5 sur 5:** *Si Steve Smith pense que c'est de sa faute si les Oilers ont perdu, il a tort. Une équipe championne aurait su remonter la pente avec quatorze minutes de reste. Paul Coffey aurait pu marquer un but quelque temps en séries. Jari Kurri aurait dû tirer avec cinq secondes de reste. Imaginez un marqueur de soixante buts en saison qui ne veut pas tirer quand il le faut.*

*Sather n'aurait pas dû laisser Smith sur le banc. Il n'avait rien à gagner en agissant de cette façon. Si les Oilers avaient gagné, Sather aurait eu de la misère à lui refaire confiance dans la prochaine série. Mais voilà, Smith passera l'été avec ce but infortuné comme dernière expérience.*

*Si Jacques Demers était l'entraîneur des Oilers, ils n'auraient pas perdu leur série. Avec du talent limité, Demers a fait de l'excellent travail. Sather, à St-Louis, serait une faillite.*

# LA SEINE: étudier reste populaire

**Dans la Seine, la forte majorité de quelque soixante finissants se relancera dans les études dès septembre prochain. Ces données ne surprennent pas du tout les directeurs des trois écoles secondaires de la région.**

Gilles Normandeau, le directeur de l'École Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne, remarque que la proportion d'étudiants qui poursuivent leurs études augmente régulièrement depuis plusieurs années. De plus, il n'y a rien qui signalerait un bouleversement prochain de cette tendance.

**Voici les étudiants en 12e année à l'ÉCOLE SECONDAIRE LA BROQUERIE:**

Suzanne Balcaen, Lynne Boily, Marc Carrière, Robert Connelly, Lise Cyr, Nicole Fontaine, Monique Mireault.

**DOSSIER**

## Que décident les finissants?

Les "finissants" des écoles présecondaires françaises de la région se dirigent presque tous vers l'École Régionale Gabrielle-Roy. Des quinze "finissants" de l'École Noël-Ritchot de Saint-Norbert, treize étudieront à Gabrielle-Roy, les deux autres iront en ville. Pour ce qui est de l'École Lagimodière de Lorette, les dix "finissants" vont aller en bloc à Gabrielle-Roy l'an prochain. Le groupe de huit de l'École Saint-Joachim de La Broquerie devrait se retrouver exclusivement à l'École Secondaire de La Broquerie.

**Voici les étudiants de 12e de l'école Pointe-des-Chênes pour l'année scolaire 1985-86:**

André Bérard, Jacqueline Chaput, Jeanne Courcelles, Nicole Freynet, Michelle Gagnon, Luc Gauthier, Michelle Lemoine, Marc Nault, Michael Nault, Louis Perreault, Carole Perrin, Daniel Ricard, Lisa Rioux, David St-Jacques, Jean-Michel Serceau, Kathleen Tardiff.

### L'École Secondaire de La Broquerie

Au plus, il y aura sept finissants à La Broquerie. Au moins trois étudiants poursuivront leurs études en septembre. Des quatre indécis, certains s'ajouteront sans doute à cette liste.

Les trois ont décidé de continuer leurs études en français et, pour Nicole Fontaine, la langue d'étude est un facteur important. Sans trop savoir dans quoi elle se dirigerait, Nicole savait qu'elle allait continuer l'école et voulait que ce soit en français. Le choix d'aller au Collège universitaire de Saint-Boniface était, par conséquent, facile à faire.

Nicole et son directeur, Donald Boulet, pensent que ceux qui iront sur le marché du travail envisagent déjà de retourner aux études. Après une douzaine d'années à l'école, certains ont besoin d'un repos.

### L'École Pointe-des-Chênes

Le groupe de finissants comptera , au plus, seize étudiants, qui vont se retrouver un peu partout.

Six étudiants comptent déjà poursuivre leurs études en français. Il y en aura quatre au Collège universitaire et deux au Collège communautaire. Un autre groupe de quatre étudiera au Collège communautaire de Red River. Un autre étudiant fréquentera l'Université du Manitoba. Trois ont opté pour le marché du travail, deux restent indécis.

## Seule école

Parmi les quatre étudiants qui continuent leurs études à Red River, il y a Mimi Lemoine, qui poursuivra des études en communications. Pour elle, c'était la seule école qui offrait un diplôme dans son domaine d'intérêt. Le choix était limité, mais Mimi est sûre que sa décision a été la bonne.

### Le Collège Régional Gabrielle-Roy

À Gabrielle-Roy, il n'y a pas moyen d'établir des comparaisons puisque 86 est le premier groupe de finissants. Il en comptera environ quarante. Pas moyen de rapporter des chiffres, mais il n'y a aucun doute qu'une grande majorité sera aux études en septembre.

Michel Lavergne, le président de l'association des étudiants, poursuivra ses études au Collège universitaire. Selon lui, il y aura tout un groupe à l'Université du Manitoba. Les autres se retrouveront au C.U.S.B., à l'Université de Winnipeg et aux collèges communautaires Red River et Saint-Boniface. Il se peut aussi que Gabrielle-Roy soit représentée en Ontario.

**Voici les étudiants en 12e année au COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY:**

Geoff Baggley, Marcel Belisle, Michelle Bonneteau, Jeanne Brodeur, Renald Courcelles, Roger Gagnon, Yvette Gagnon, Daniel Gobeil, Cheryl Goovaerts, Jeanne Grégoire, Allain Grimard, Jonas Haywood, Alain Hudon, Donald Jolicoeur, Lise Kirouac, Lianne Lagassé, Rachel Lagassé, Florence Lambert, Michel Lavergne, Rhéal Lemoine, Bertrand Léger, Vincent Léger, Robert Levreault, Michel Manaigre, Gilles Michaud, Jacqueline Moins, Alain Normandeau, Céline Petit, Danielle Poirier, Philippe Raynaud, Gérald Sabourin, Jocelyne Sarrasin, Michelle Simard, Normand Simard, Michelle Touchette, Rosanne Toupin, Lynne Tremblay, Gilbert Trudeau, Lynne Trudeau, Nicole Vandale.

Bien sûr, il reste encore des indécis et un groupe qui travaillera l'an prochain.

Armand St-Hilaire, le directeur, n'a pas été surpris de voir la majorité des étudiants poursuivre leurs études. Les étudiants semblent reconnaître le besoin d'une formation scolaire pour pouvoir faire ce qu'ils veulent.

**André BRIN**

# Les sinistrés ne seront pas remboursés avant plusieurs mois

**"En règle générale, il faut attendre environ trois mois avant que les victimes d'un sinistre soient remboursées des dégâts qu'elles ont subis", indique Albert St-Hilaire, président du Comité d'aide aux sinistrés.**

"Sauf cas exceptionnel ou urgent, aucun argent n'est versé aux particuliers avant que les réparations ne soient terminées", précise-t-il. Seuls les dégâts d'un montant supérieur à 250$ sont pris en compte et donnent lieu à dédommagement.

Ce dédommagement est d'ailleurs partiel: "Il faut déduire 25 pour cent de la valeur des pertes. Le superflu n'est pas remboursé non plus: un piano par exemple. Ou pour un manteau de fourrure, on donnera de quoi s'acheter un manteau, mais sûrement pas en fourrure!" explique Albert St-Hilaire.

Pour les victimes de l'inondation de mardi à Sainte-Rose, une procédure d'aide va être mise en route. Le Comité d'aide aux sinistrés doit contacter les municipalités concernées pour une première évaluation, puis il faut qu'un rapport soit présenté au gouvernement provincial qui prendra un décret. Enfin, des inspecteurs affineront leurs estimations cas par cas.

Mais pour quelques uns, les pertes n'ont pas de prix. C'est leur gagne-pain qui a été emporté par les eaux. Ainsi, Ronald Gamache, qui a une ferme à proximité de la rivière aux Tortues. Il a perdu tous ses porcelets. Deux cents bêtes au total. Heureusement, les 85 truies s'en sont à peu près sorties.

## SAINTE-ROSE-DU-LAC

En attendant, il est encore bien difficile de faire le compte des dommages causés par l'inondation de Sainte-Rose et des fermes alentour. "Un million de dollars peut-être, avance René Maillard, maire du village, mais c'est difficile de se faire une idée pour le moment".

En 1975, il y avait eu pour 1,3 million de dégâts, en 1974 pour 500 000$ (*valeur en dollars de 1981*).

Le préfet de la municipalité de Sainte-Rose, André Saquet, n'a pas encore pu visiter tous les fermiers mercredi. "Je n'ai pas pu m'y rendre en voiture, je vais essayer avec une camionnette. Parfois, la situation est assez critique. Dans une des fermes au nord, les vaches ont dû se réfugier sur les tas de fumier", raconte le préfet.

À l'heure du bouclage du journal, mercredi, la décrue s'amorçait au rythme d'un à deux centimètres à l'heure. Au centre du village, il y avait encore 45 centimètres d'eau et dans l'ouest, où 80 pour cent des maisons sont touchées, le niveau d'eau atteignait par endroits 1 mètre 20 à 1 mètre et demi. Lundi en début de soirée, la rivière est montée d'un pied à l'heure, "un fermier n'a même pas eu le temps de finir de soigner ses vaches".

André Saquet n'accuse pourtant pas la fatalité ou le mauvais temps: "en 1906, quand ma famille est arrivée ici, il n'y avait pas tous ces problèmes".

"Le lit de la Rivière aux Tortues ne peut pas recueillir à la fois les eaux de la région de Riding Mountain et celles des drainages agricoles, affirme René Maillard. Il se forme comme un entonnoir au niveau de Sainte-Rose et l'eau est passée par dessus la digue que le village a lui-même bâtie dans les années 70".

"Une nouvelle digue sera construite avant l'automne 88 au plus tard", précise-t-il. Cet ouvrage d'art financé conjointement par le fédéral, le provincial et le village devrait revenir à 1,5 million de dollars. Cela devrait protéger Sainte-Rose-du-Lac. Mais André Saquet estime que "certaines fermes seront toujours menacées par les inondations".

**Stéphane JARRE**

# Égoûts insuffisants

**L'eau a aussi envahi les sous-sols d'une douzaine d'habitations à Saint-Claude, raconte Charles Dedieu, conseiller du village.**

"La terre est saturée et les égoûts ne suffisent pas. L'eau remonte et les deux dernières pluies n'ont rien arrangé: il est tombé 50 millimètres d'eau en trois-quarts d'heure lundi"...

À Saint-Malo, les chemins et les champs sont aussi submergés par plusieurs dizaines de centimètres d'eau. Le problème n'est pas nouveau et depuis Pâques l'eau n'a cessé de monter.

"Il va bien falloir attendre trois semaines avant que les terres soient assèchées", estime Fernand Bérard, préfet de la municipalité de De Salaberry.

## SAINT-CLAUDE SAINT-MALO

"La rivière sort de son lit à l'est et y revient à Saint-Malo. Il n'y a rien pour la retenir". Il va falloir renforcer les berges et installer des drainages.

# VIE SOCIALE

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au* ***237-4823****. Un service* ***gratuit*** *pour les abonné(e)s.*

## Naissance

Josée Marie **Trudeau**, fille de Pierre et Simone (née Nicolas) d'Ile-des-Chênes, née le 9 avril à Saint-Boniface. Grands-parents: Annette et Ernest Nicolas de Otterburne; Lucien et Emma Trudeau d'Ile-des-Chênes.

Jean-Marc **Champagne-Brunet**, le 1er mars à l'hôpital Victoria, fils de Gisèle Champagne et Jean-Pierre Brunet de Saint-Boniface. Les grands-parents: Louis et Lucienne Champagne de Sainte-Anne-des-Chênes; Pierre et Aline Brunet de Saint-Boniface.

## Décès

Jean-François Brétécher, époux de feue Sidonie Philippot, de Saint-Boniface, décédé le 29 avril à l'âge de 85 ans.

**Violet Labossière**, épouse de feu Philias Labossière, de Saint-Boniface, décédée le 29 avril à l'âge de 74 ans.

**Philippe A. Gamache**, époux de feue Jeanne Dupré, anciennement de McCreary et Laurier, décédé à Sainte-Rose-du-Lac le 30 avril à l'âge de 80 ans.

**Marcel Fréchette**, époux de Doreen Fréchette, de Le Pas, décédé à Kelowna, C.B., le 18 avril à l'âge de 63 ans.

**Napoléon Rock Jeanvenne**, époux de Joséphine Jenvenne, de Lac du Bonnet, décédé le 30 avril à l'âge de 72 ans.

**Pauline A. André**, de Saint-Boniface, décédée le 2 mai à l'âge de 37 ans.

**Loretta Alice Durand** (née Carrière), épouse de Léo Durand, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, décédée à Winnipeg le 2 mai à l'âge de 64 ans.

**René J. Laplante**, époux de Marguerite Laplante, de Saint-Boniface, décédé le 3 mai à l'âge de 70 ans.

**Père Adéodat Ruest, o.m.i.**, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, décédé le 2 mai à l'âge de 72 ans.

**Joseph Alphonse Lavallée**, époux de Kathleen Lavallée, décédé à Winnipeg le 2 mai à l'âge de 77 ans.

## Nécrologie



**Père Adéodat Ruest, o.m.i.**

*Adieu mon ami, oncle et frère bien-aimé*
*Déjà tu nous as quittés.*
*Éclaire-nous, dirige-nous.*
*Oublie pas tes parents et amis.*
*Du haut du ciel tu nous souris.*
*Accorde-nous ta sagesse,*
*Toi qui étais si patient et quelle délicatesse.*

*Religieux oblat depuis quarante cinq-ans,*
*Une vocation bien remplie,*
*devoir accompli.*
*Et de toi nous avons appris*
*le sourire et la patience.*
*Semé la joie et l'amour*
*en toute circonstance.*
*Tu étais et sera toujours pour nous,*
*le "Sage" Adéodat.*

*Ta famille,*
*Germaine Ruest*

Paisiblement, entouré des membres de sa congrégation religieuse, les Oblats de Marie Immaculée, et de sa famille, le vendredi 2 mai 1986, à la maison Casa Bonita, Adéodat nous a quittés pour une vie meilleure.

En plus de ses frères religieux, il laisse dans le deuil, cinq frères: Charles, o.m.i., de St-Boniface; Denys, o.m.i., de Grand Rapids; Jean et son épouse Alice; Régis et son épouse Germaine; René et son épouse Jeannine, tous de St-Boniface au Manitoba; trois soeurs: Imelda et son époux Lionel Parent de St-Joseph au Mani-toba; Sr Zélie, m.o., Ile-des-Chênes au Manitoba; Sr Marie-Anna, m.o., de St-Léon au Manitoba; un oncle Régis Lavoie et son épouse Geneviève de Québec; plusieurs neveux et nièces, cousins et amis.

L'ont précédé dans la mort, ses parents Anaclet Ruest et Anna Lavoie, et deux soeurs Alice et Marguerite, Missionnaire oblate.

Adéodat est né à St-Anaclet, Rimouski (Québec) le 4 mars 1914. Il fit son école primaire au Québec et à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba et ses études secondaires au Juniorat de la Ste-Famille et au Collège de St-Boniface au Manitoba.

En septembre 1935, il entra au noviciat des Oblats à St-Laurent (Manitoba). Il fut ordonné prêtre à Lebret (Saskatchewan) en juin 1941

Il dédia sa vie aux missions, surtout chez les Indiens. Au début, il étudia le Saulteux à Fort Alexandre (Manitoba) où il fut nommé assistant principal de l'École indienne, curé de paroisse à Marieval, Lebret, Sandy Bay, Centre culturel des Indiens et Métis, Winnipeg au Manitoba et Fort Frances en Ontario jusqu'à sa maladie en février 1986

Les Oblats de Marie Immaculée et la famille Ruest désirent remercier tous ceux et celles qui ont été un réconfort pour le Père Adéodat, surtout les garde malades, les médecins et le personnel de la Casa Bonita qui ont contribué à la paix de ses dernières heures sur cette terre

**Coût des nécrologies:** 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$. Si possible tapé à la machine. **Date limite: le lundi.**

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BENOIT DUPUIS du bureau de poste à St-Norbert, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er juin 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28 avril 1986.

TEFFAINE, TEILLET
& BENNETT
Procureurs de la succession.

# La Caisse populaire continue de remonter la pente

**Un bénéfice en hausse de 42,6 pour cent, un actif en progression de près de 34 pour cent, des dépôts qui se sont accrus de 24,4 pour cent et des prêts en augmentation de 36,4 pour cent.**

**Le bilan pour l'année 1985 est "encourageant", pour reprendre le mot de Guy Roy, président sortant du conseil de la Caisse populaire de Saint-Boniface.**

Certes, la Caisse de Saint-Boniface a perçu une subvention de 800 000$ du Fonds de sécurité (710 000$ en 1984), Fonds alimenté par l'ensemble des Caisses populaires (*dont 154 432$ prélevés sur les revenus de la Caisse de Saint-Boniface*) et par des prêts sans intérêt de la Province.

**SAINT - BONIFACE**

Mais la Caisse est parvenue à réduire de près d'un quart son déficit accumulé (*-24 pour cent*). Il est ainsi passé de 2 989 064$ en début d'année à 2 280 088$ en fin d'année. Depuis le 31 décembre 1983, ce déficit s'est réduit de 1,2 million de dollars.

Le bénéfice, qui a pratiquement doublé par rapport à celui de 1984, se monte à 708 976$ en 1985. Cette "amélioration tout à fait exceptionnelle" est en partie due à une marge financière en hausse de 30,4 pour cent (*la marge financière représente la différence entre ce que rapportent les intérêts des prêts et ce que coûtent les intérêts reversés aux clients en contrepartie de leurs dépôts*).



Raymond Lafond

L'augmentation de la marge financière est moins le résultat d'un écart important entre le taux d'intérêt payé au client sur ces dépôts et le taux d'intérêt perçu sur les prêts accordés au client que le résultat de l'augmentation du volume d'affaires.

"La concurrence féroce des dernières années, surtout pour les hypothèques résidentielles, nous oblige à réduire l'écart entre les taux d'intérêt", explique Raymond Lafond, le directeur général.

En revanche, la hausse de 33,9 pour cent de l'actif explique pour une bonne part ces résultats. Le volume d'affaires est ainsi passé de 35 626 000$ en 1984 à 47 715 000$ au 31 décembre 1985.

Malgré un contrôle accru du crédit, les prêts ont globalement augmenté de 36,4 pour cent (*de 25,6 pour cent pour la succursale du Parc Windsor, de 22,8 pour cent pour celle du Précieux-Sang et de 42,8 pour cent pour celle de Provencher*).

Ils ont ainsi atteint le montant total de 40 802 000$ (*6,2 millions au Parc Windsor, 6,5 millions au Précieux-Sang et 28,1 à Provencher*).

Côté dépôts, la hausse est moindre: 24,4 pour cent au total (*10 pour cent au Parc Windsor, 17 pour cent au Précieux-Sang, 30,9 pour cent à Provencher*).

En tout, 46 657 000$ ont été déposés à la Caisse populaire (*7,9 millions au Parc Windsor, 7,8 millions au Précieux-Sang, 30,9 millions à Provencher*).

En 1985, 275 nouveaux membres ont rejoint la Caisse populaire. Entre les trois succursales, les sociétaires se répartissent ainsi: 1857 membres au Parc Windsor, 1756 membres au Précieux-Sang et 4917 membres à Provencher.

La vente de l'édifice abritant la succursale du Précieux-Sang à la Fédération doit être réétudiée en raison d'un coût supérieur à celui qu'avait prévu la Fédération pour le réaménagement du bâtiment. Quoi qu'il advienne, la succursale du Précieux-Sang ne déménagera pas.

D'autre part, la Caisse populaire espère pouvoir offrir à ses clients les services d'un guichet automatique vers la fin de l'année ou au début de 1987. La Caisse a également l'intention d'introduire le compte chèque avec intérêt dans le courant de 1986. Elle suit également de très près la construction de 500 résidences dans le nord de Saint-Boniface.

Lors de l'assemblée annuelle du 30 avril, le Conseil d'administration qui comprend 12 membres a été partiellement renouvelé. Il se compose dorénavant de Léo Beaupré, Rémi Bisson, Hélène Clément, Normand Collet, Maxime Desaulniers, Gérald Dorge, Jeannette Filion-Rosset, Régis Gosselin, Georges Picton, Jean-Charles Poirier, Lucille Roch et Raymond Simard.

Guy Roy, président sortant, ne s'est pas représenté, de même que Robert Rey et Estelle Rochon-Fraser.

**Stéphane JARRE**



# René Mulaire invité

**Pour la première fois, l'Association pharmaceutique manitobaine a récompensé le 26 avril un pharmacien francophone, René Mulaire, rendant ainsi hommage aux services qu'il a rendus à la communauté.**

René Mulaire, qui a ouvert la première pharmacie de Saint-Pierre, village dont il est originaire, en 1955, a reçu le "Bol d'Hygie". Ce récipient en céramique servait autrefois à la préparation de médicaments. Il tire son nom de la mythologie grecque dont Hygie était la déesse de la Santé, fille d'Asclépios, dieu de la Médecine.



René Mulaire

**SAINT-PIERRE**

Quoi qu'il en soit, le corollaire de cette récompense n'est pas un voyage en Grèce, mais à Richmond en Virginie. Lors de ce séjour d'une semaine, qui aura lieu vraisemblablement à l'automne, une soixantaine de pharmaciens récompensés dans chacune des provinces canadiennes et des États américains se retrouveront au siège d'une société pharmaceutique.

René Mulaire a reçu la plus prestigieuse des récompenses honorant un pharmacien en reconnaissance de ses multiples engagements dans la communauté.

Il a été et demeure encore membre actif, président ou fondateur de nombreuses associations, tant religieuses que culturelles, communautaires, commerciales ou civiques. Autant d'activités qui lui "apportent beaucoup".

Il y a quatre ans, il a été l'un des premiers pharmaciens canadiens à avoir refusé de vendre du tabac car "on ne peut promouvoir la santé d'une main et lui nuire de l'autre main".

**Stéphane JARRE**

# La page de Bicolo




**Bonjour les amis!**

Elle est jolie ma maman, n'est-ce pas?

En ce jour de la FÊTE DES MÈRES, je vais lui offrir le plus beau cadeau... ce sera de lui dire, "Je t'aime Maman!"

Joyeuse fête à toutes les mamans!

**Bicolo**





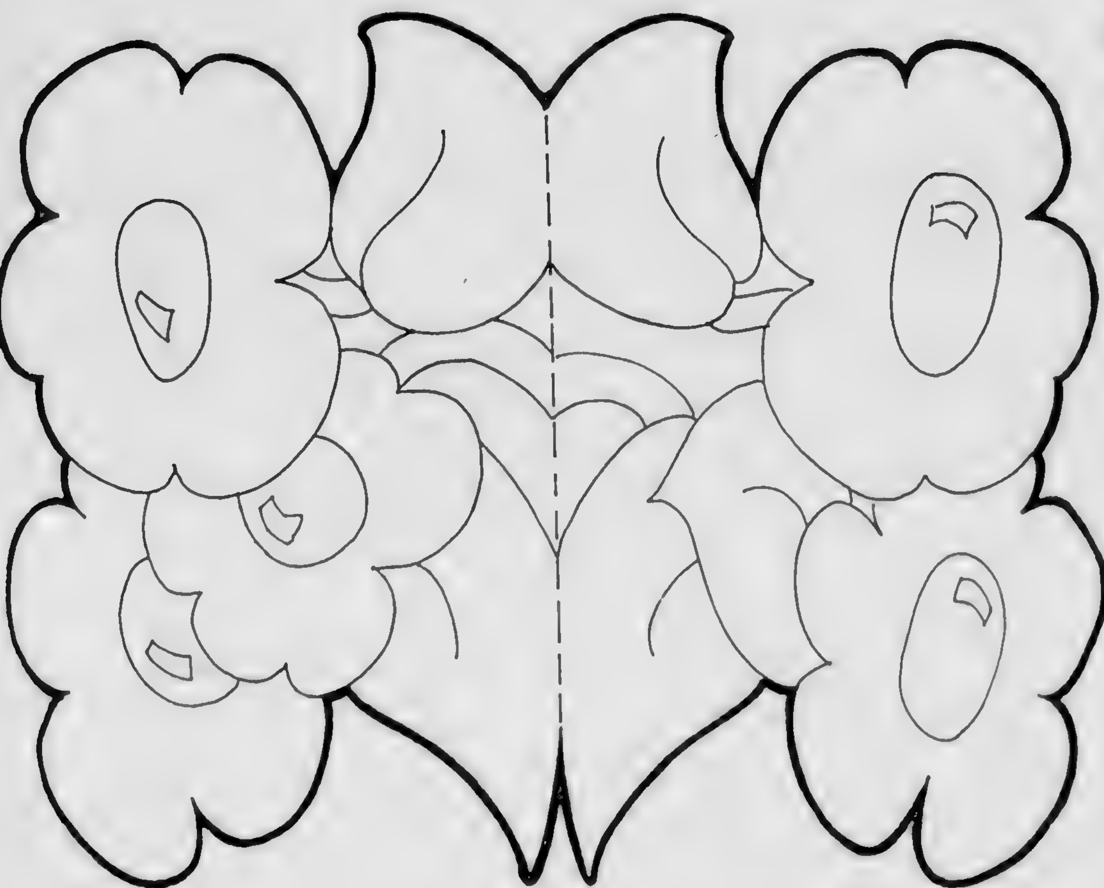
**Maman**

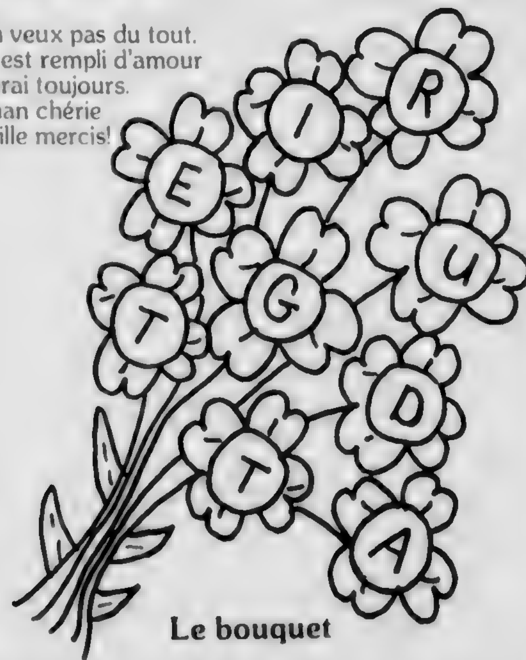
Pour moi tu te dévoues sans compter
À toutes les heures de la journée.
Même si je fais des mauvais coups
Tu ne m'en veux pas du tout.
Ton coeur est rempli d'amour
Et je t'aimerai toujours.
À toi, Maman chérie
Je te dis mille mercis!

## BRICOLAGE: Pot de fleurs

1. Colorie les fleurs, les feuilles, le pot et les papillons.
2. Colle sur un carton mince.
3. Découpe sur les lignes noires (épaisses).
   N'oublie pas les fentes dans le pot et sur les papillons.
4. Plie sur les pointillés.
   Pour le Pot: Colle A sur B pour former un pot.
   Place les fleurs dans les fentes du pot. Place les papillons sur les fleurs.

Voilà un joli pot de fleurs!



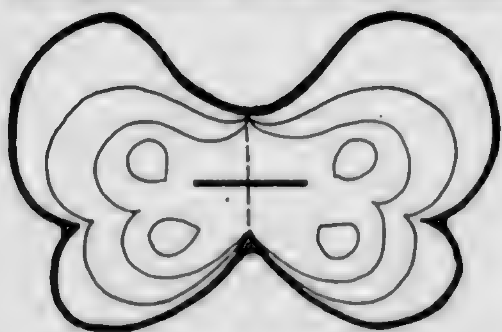


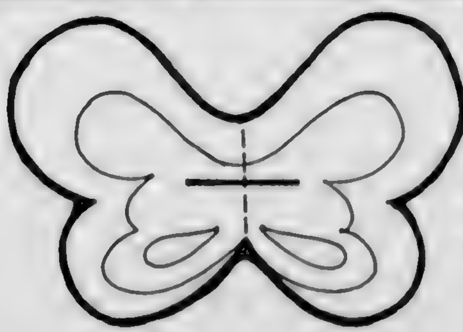

**Le bouquet**

Replace ces lettres en ordre et tu y découvriras un sentiment d'affection que l'on ressent pour notre maman.

Réponse: GRATITUDE





## Origine de la FÊTE DES MÈRES

La fête des Mères est célébrée dans le monde entier le deuxième dimanche du mois de mai. Cette fête a pris son origine en Angleterre pour ensuite se répandre dans d'autres pays d'Europe.

Le 10 mai 1908, Anna Jarvis, la fondatrice de cette fête, fit une campagne aux États-Unis pour que cette célébration soit organisée à travers tout le pays. Elle souhaitait que la population profite de cette occasion pour manifester à toutes les mères, de l'amour et de la gratitude. En 1914, ce jour fut proclamé comme fête officielle.

Encore aujourd'hui, à l'occasion de ce beau jour, une attention particulière est portée à la mère, en l'entourant de tendresse, d'amour et de cadeaux

# La Ligue féminine catholique travaille pour la femme au foyer

**Pour transmettre son message sur la femme au foyer aux quatre coins de la province, la Ligue féminine catholique entend former des "multiplicatrices", annonce France Lemay, chargée des relations publiques à l'exécutif diocésain de la LFC.**

À la mi-avril, la Ligue a invité Rachel Gaudreau de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises pour animer une séance d'information et France Lemay ajoute que "d'autres sessions seront organisées à l'automne".

En 1985, un peu plus d'une Canadienne sur deux travaillait en dehors du foyer (*52,3 pour cent*). Mais le travail hors de la maison seulement est pris en compte, pas celui des femmes au foyer.

Les statistiques ne sont pas les seules en cause, les hommes et les femmes politiques aussi. "Il faut que le gouvernement conservateur tienne ses promesses, explique France Lemay, pour que la femme qui n'occupe pas un emploi soit aussi rémunérée".

"La femme au foyer fait son travail dans l'ombre, pourtant, des études ont montré que la femme qui ne travaille pas en dehors de la maison devrait toucher un salaire minimum de 13 500$ par an pour sa contribution."

## SAINT-BONIFACE

Bien souvent, les femmes sont obligées d'occuper un emploi pour améliorer les revenus du ménage, elles n'ont pas toujours le choix", ajoute France Lemay.

Autre problème: quand vient l'âge de la retraite, "qu'elles soient veuves, divorcées ou célibataires, elles n'ont pas toujours suffisamment d'argent pour s'assurer un niveau de vie raisonnable qui reflèterait leur apport à la société".

Outre la sensibilisation du public, France Lemay estime qu'il faut que les femmes s'organisent pour définir et valoriser le statut de la femme au foyer. C'est là le but principal des différentes sessions organisées par la Ligue féminine catholique.

**Stéphane JARRE**










## télé HORAIRE

**du lundi 12 mai au dimanche 18 mai 1986.**




### du lundi au vendredi

**10h00** À votre rythme
**10h15** Passe-Partout
**Midi** Première édition
**12h30** Vivre à trois
**17h00** Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
**18h00** **CE SOIR**
**21h00** **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

### lun. 12 mai

**18h30 PHARE OUEST**
(reprise)

**19h30 POIVRE ET SEL**

**20h00 LA BONNE AVENTURE**

**20h30 LE PARC DES BRAVES**

**22h20 BEST—SELLERS**

**Pavillons lointains**. En 1872, un jeune aristocrate est de retour en Inde, son pays natal, après avoir reçu une formation militaire en Angleterre. Son destin sera surtout marqué par une passion déchirante partagée avec une amie d'enfance, déjà promise à un vieux prince.

### mar. 13 mai

**19h00 CAP DANGER**

Un vétérinaire travaillant pour l'Aquarium de Vancouver part à l'aventure en compagnie de ses deux enfants. En vedette: Donnelly Rhodes, Chris Crabb et Ocean Hellman. Prod. Danger Bay Productions Inc.
**Un cas d'empoisonnement.**

**19h30 L'AGENT FAIT LE BONHEUR**

**20h00 MONSIEUR LE MINISTRE**

**20h30 MANON**

**22h20 DALLAS**
**23h20 RENCONTRES**

Inv. Hans Urs von Balthazar (dern. de 2). L'un des plus grands théologiens de ce siècle, considéré par plusieurs comme l'homme le plus cultivé de notre temps. Int. Marcel Brisebois. Réal. Raymond Beaugrand-Champagne. (Reprise le dimanche 18 mai à 13h00).

**23h50 CINÉMA**

**Adios Sabata.** Western réalisé par Frank Kramer. Avec Yul Brynner. Sabata aide des mercenaires mexicains à s'emparer de l'or que conservent jalousement les envahisseurs (it. 70).

### mer. 14 mai

**18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY**

Match des séries éliminatoires. Comm. Richard Garneau.

**ou**

**18h30 À communiquer**

**19h00 BASEBALL DES EXPOS**
Au stade Olympique de Montréal, les Braves d'Atlanta affrontent les Expos.

**En cas de pluie**

**19h00 CINÉ-SOLEIL**
**Ma femme s'appelle Reviens.** Comédie sentimentale réalisée par Patrice Leconte. Avec Michel Blanc, Anémone et Pascale Rocard. Un médecin, que sa femme vient de plaquer, et une photographe qui ne peut retenir ses amants, vivent sur le même palier d'un immeuble pour célibataires. Ils établissent une relation hésitante et font face aux mêmes échecs successifs (fr. 81).

**ou**

**La Baleine du bout du monde** (A Whale for Killing). Drame réalisé par Richard T. Heffron. Avec Peter Strauss, Bruce McGill et Ken James. Un architecte et sa famille tentent de protéger une baleine emprisonnée dans une anse que les autochtones veulent chasser (amér. 80).

**21h30 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL**

**22h05 CINÉMA**

**Le jour se lève.** Drame réalisé par Marcel Carné. Avec Jean Gabin, Arletty, Jules Berry et Jacqueline Laurent. Un meurtrier attend dans sa chambre l'assaut de la police et revoit son passé (fr. 39).

### jeu. 15 mai

**18h30 À PLEIN TEMPS**

Téléroman traitant des relations parents-enfants.
**Logement à louer.** Un petit appartement n'est certes pas le lieu idéal pour accueillir ses enfants chaque fin de semaine.

**19h00 LES GRANDS FILMS**

**La Ballade d'Annie et Jenny** (Cattle Annie and Little Britches). Western. Avec Burt Lancaster, Diane Lane, Amanda Plummer et Rod Steiger. À l'occasion d'un vol de train à bord duquel elles voyagent clandestinement, Annie et Jenny font la connaissance d'un hors-la-loi (amér. 80).

**22h20 CINÉMA**

**Le Devoir de français** (1re de 2). Drame réalisé par Jean-Pierre Blanc. Avec Frédéric Andrei, Clémentine Amouroux et Michèle André. Le début de la guerre en 1939 marque la séparation de deux amis pensionnaires dans un lycée de Paris (fr. 77). (Suite la semaine prochaine à la même heure).

### ven. 16 mai

**18h30 VEDETTES EN DIRECT**

**Inv. Nanette Workman.**

**19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**

**Condorman** (1re de 2). Comédie réalisée par Charles Jarrott. Avec Michael Crawford, Barbara Carrera, James Hampton et Oliver Reed. Condorman, célèbre personnage de bande dessinée, est propulsé dans le monde de l'espionnage international lorsque son créateur se voit confier par la C.I.A. une délicate mission.

**20h00 SÉRIES PLUS**

**Clémence Aletti.** Feuilleton policier.

**22h20 EN TÊTE**

Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

**23h30 CINÉMA**

**Les Anges-gardiens** (Freebie and the Bean). Comédie policière. Avec Alan Arkin, James Caan et Jack Kruschen. Deux policiers croient avoir enfin trouvé la preuve voulue pour incriminer un chef de la pègre. Apprenant que des concurrents veulent sa mort, ils s'emploient à le protéger (amér. 74).

### sam. 17 mai

**18h00 SAMEDI DE RIRE**

Inv. Richard Séguin, Pauline Martin, Michèle Deslauriers, Normand Chouinard et Normand Brathwaite.

**22h15 TÉLÉ-SÉLECTION**

**Une affaire d'hommes.** Drame policier réalisé par Nicolas Ribowski. Avec Claude Brasseur, Jean-Louis Trintignant et Élisabeth Huppert. Un commissaire divisionnaire se lie d'amitié avec un agent immobilier qui partage sa passion pour le vélo. La femme de celui-ci est assassinée. Le commissaire confie le dossier à son assistant par souci d'éthique professionnelle mais voyant que son ami est soupçonné, il entreprend une enquête parallèle (fr. 81).

### dim. 18 mai

**9h30 LIVRE OUVERT**

Série conçue pour promouvoir le goût de la lecture chez l'enfant.

**9h45 QUATRE VOIX... UNE PAROLE**

**L'Evangile selon saint Jean: Jésus et la Samaritaine.**

**13h00 CINÉMA**

**Le Dernier Métro.** Comédie dramatique réalisée par François Truffaut. Avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu et Heinz Bennent. À Paris, sous l'Occupation, une comédienne continue à diriger le théâtre de son mari qui a disparu parce qu'il était Juif. On le croit parti mais il se cache dans la cave du théâtre et sa femme est la seule au courant de sa présence (fr. 80).

**15h30 ZONE 4**

«Vidéos clips» réalisés par Luc Bourdon et François Girard. Avec Isabelle Marcil, Michel Lemieux et Yves Champagne (can.).

**18h30 LES BEAUX DIMANCHES**

Le 8e Festival international du Cirque de Monte Carlo.

**20h00 CINÉ-FESTIVAL**

**Les Saints Innocents.** Drame de moeurs réalisé par Mario Camus, d'après un roman de Miguel Delibes. Avec Alfredo Landa, Francisco Rabal et Terele Pavez. Un paysan obtient un poste de concierge au château de ses maîtres. Son beau-frère, simple d'esprit, lui rend la vie difficile par certaines habitudes répugnantes qui offensent les châtelains (esp. 82).

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249**

# Est-ce assez une Fête annuelle des Mères?

**Il semble que nous avons besoin d'années internationales en faveur des handicapés, des jeunes, des femmes, de la paix, pour nous conscientiser aux situations et problèmes spécifiques d'une catégorie de thèmes ou de personnes pour nous en occuper davantage.**

De même, il a fallu créer une fête annuelle pour les MÈRES pour nous sensibiliser, au moins en ce dimanche de mai, aux grandes responsabilités qui entourent la maternité et à l'amour sincère et continuel dont on devrait entourer chacune de nos mères.

### On est mère pour longtemps

C'est exigeant pour Lise d'être mère. Ses parents et amis l'ont encouragée à ne pas avorter son enfant il y a trois ans. Aujourd'hui, elle a besoin du soutien d'Alice pour garder son jeune Pierrot, tapageur un brin. Lise a besoin de soutien, pour éviter de se décourager, afin qu'elle puisse rencontrer et parler à d'autres adultes et continuer à être mère monoparentale.

Il vaut la peine de trouver d'autres Alice et Laurette pour te soutenir Lise. Ton Pierrot aussi en vaut la peine. Je t'admire Lise et je te souhaite *Bonne Fête des Mères!*

### C'est essoufflant d'être maman

Elle est essoufflante la vie de




**Marie BONIN**

*L'auteure est Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.*


**COMMENTAIRE**

Mariette qui a trois enfants de 1 an, 5 ans et 9 ans. La nouvelle maison à payer et à entretenir, le mari dépressif et sans travail, l'unité des Soins intensifs où elle besogne comme infirmière, la gardienne qui manque, le stationnement rare à l'hôpital, les comptes qui s'accumulent...

Mariette, tu m'impressionnes et je te remercie d'être une mère courageuse et vaillante. Heureusement qu'il y a une Fête des Mères pour que tes enfants t'apportent des cartes «faites à la main» et un peu barbouillées. Nous admirons ta générosité et *Bonne Fête des Mères, Mariette!*

### Georgette et quelques-uns de ses défis

Elle est plus admirable qu'imitable la vie de Georgette. Deux enfants déjà, de 17 et 13 ans, puis arrive Jacinthe longtemps attendue, mais aussi profondément blessée par un handicap mental et physique. Hospitalisée pendant six mois, la petite Jacinthe doit recevoir l'attention soutenue du personnel du Centre Saint-Amant. Jacques, le mari, n'a jamais pu assumer d'être père d'un enfant qui n'a pas la tête et les pieds bien formés et n'a jamais visité Jacinthe.

Georgette, pourtant, se rend régulièrement visiter Jacinthe qui semble réaliser de si lents progrès. Georgette, j'aimerais te proposer comme candidate de l'Ordre du Canada. Tu mériterais tellement cette distinction nationale... Je prie pour que ton courage dure et afin qu'Irène t'attende et te soutienne à chaque visite dominicale au Centre Saint-Amant. Elle joue un peu le rôle d'une *mère* pour toi qui en a besoin.

### Et j'ai aussi vu Monique...

Elle a 4 enfants de 10, 8, 6 et 2 ans. Monique a encore le temps d'ajouter une qualité de vie à quelques vieillards qu'elle visite régulièrement au Foyer. Chaque soir, elle et son mari s'agenouillent avec les enfants autour d'un petit coin de prière. Monique correspond avec une religieuse au Brésil et un oblat au Zaïre et ces deux missionnaires reçoivent d'elle, soutien, encouragement et quelques dons monétaires pour leurs pauvres.

J'admire Monique, l'éducatrice. Sa foi passe dans ses actes. Elle écoute, reprend, aime longtemps et réellement. Femme d'Église, elle félicite son curé pour l'homélie bien préparée et l'invite pour partager la table. Monique, je te trouve merveilleuse et je te remercie d'être une mère si attentive.

### Et je me souviens de ma propre mère, Anna

La Fête des Mères ne m'avait jamais suffisamment conscientisée au bien qu'elle faisait; c'est seulement à ses funérailles que j'ai réalisé qu'elle avait successivement soutenu et aidé sept enfants malades placés chez elle en foyer nourricier alors qu'elle avait plus de 60 ans. Déjà, elle avait élevé ses sept propres enfants.

J'ignorais aussi qu'elle tricotait une paire de mitaines par jour pour les enfants des réserves indiennes, qu'elle écrivait à tous ses enfants régulièrement, les sept étant dispersés aux quatre coins de l'horizon. Et combien d'autres actes de charité elle faisait et que j'ai réalisé bien trop tard pour lui dire merci! *Bonne fête au ciel, Maman!*

À vous mamans de jeunes enfants, mères de jeunes plus fuyant, grand-mères d'enfants un peu insouciants, je voudrais vous dire notre profonde gratitude. Vous êtes si importantes qu'on devrait vous fêter chaque dimanche de l'année et vous êtes si précieuses pour la société qu'on pourrait quotidiennement vous dire qu'on vous aime beaucoup. Ça devrait souvent être *À VOTRE TOUR DE VOUS LAISSER PARLER D'AMOUR.*

## APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle

















## LES PETITES ANNONCES

***Facile et efficace!***

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

**VENTE PRIVÉE**: Parc Windsor, maison de 4 chambres à coucher, 1 360 pieds carrés, avec sous-sol fini, garage double. 106 900$. Appelez le 256-3327.
**10-**

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
**187**

**À VENDRE**: à Saint-Boniface, belle maison de 3 chambres à coucher, "carport" double, "sundeck", sous-sol fini avec poêle à bois et bar. Signalez le 233-1593 ou le 233-5303.
**38-**

**À VENDRE ou À LOUER**: à Letellier, maison de 2 étages, très grand lot, située au centre du village, 5 chambres à coucher, vente privée, pas d'agents; composez le 253-9093.
**39-**

**DAME** de 68 ans seule aimerait rencontrer gentil homme propre et honnête dans les 70-75 ans. Écrivez LA LIBERTÉ, C.P. 190, Boîte 20, St-Boniface, R2H 3B4.
**40-**

**VEUX LOUER**: Chalet à la Plage Albert pour la semaine du 28 juillet au 2 août. Composez le 233-0362.
**41-**

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
**188**

**VEUT ACHETER** des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
**831-**

**COUTURIÈRE**: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
**89-**

**À VENDRE**: Piano, 900$; «camper» pour camion demi-tonne 175$; divan-lit beige, 175$; machine à écrire et pupitre, 65$; machine à coudre (ancienne), 75$. Appelez 237-5782.
**32-**

**VENTE PRIVÉE**: Saint-Boniface, maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, complètement rénové à l'intérieur et l'extérieur. Date de possession le 1er juillet 1986; pas d'agents. 76 900$. Appelez 237-5782.
**33-**

**À LOUER**: Suite d'une chambre à coucher, 192, rue Marion, à partir du 1er juin. Appelez 257-0232 après 19h.
**34-**

**À VENDRE**: Piano pour appartement, très beau meuble en acajou. Composez le 253-9355 après 17h.
**35-**

**DAME** dans la soixantaine aimerait rencontrer un homme, dans la même âge, qui aime sortir, danser, et boit raisonnablement. Écrivez à la Boîte 5, a/s de La Liberté, C.P. 190, St-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
**26-**

**RECHERCHE** une gardienne pour bébé de 3 mois, 5 jours par semaine, à partir du 21 mai, non fumeur, St-Boniface, 235-1962.
**36-**

**À LOUER**: Chalet à Plage Albert, la 1ère semaine de juillet, la 4e semaine de juillet, les 3e et 4e semaine d'août. Composez le 253-2181 après 16h.
**37-**

**VENTE PRIVÉE**: au Parc Windsor, bungalow de 3 chambres à coucher avec salle à manger, salle de jeu et quatrième chambre au sous-sol. Près d'autobus, écoles, et centre d'achats, 79 900$. Composez le 256-4477. Pas d'agents.
**43-**

**L'ATELIER** Rivière Rouge est à la recherche d'un moniteur/trice dont la fonction vise à préparer des handicapés mentaux à s'intégrer par formation au marché du travail. Une personne bilingue est requise. Entrée en fonction le lundi 2 juin 1986. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 mai à l'adresse qui suit: Association pour l'Intégration communautaire, Filiale Rivière-Rouge, C.P. 153, St-Malo (Manitoba) R0A 1T0.
**44-**

**À LOUER** - résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouvelles et modernes. Appartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
**- 193 -**

**VENTE PRIVÉE**: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
**163-**

**PAYER ET EMPORTER SEULEMENT**: Spéciaux - chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 3,39$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn, A & R Carpet Barn, 233-3061.
**45-**

**LE BONHEUR**: Mettez-en dans votre vie en devenant membre de "The Dating Place". Rencontrez des gens célibataires qui vous feront vivre, rire et aimer. Appelez 949-9139 ou venez nous voir au 305 -504, rue Main.
**29-**

**VOUS** recherchez quelqu'un pour labourer votre jardin? Minimum de 10$. Le jour composez le 233-7922 ou le soir le 669-3022.
**30-**

**À LOUER**: Sites de camping par saison à louer
sur terrain boisé avec électricité et eau. 1-347-5543 St-Malo.
**31-**

**À VENDRE**: Patins à roulettes en cuir pour hommes et femmes (pour l'intérieur et l'extérieur); grandeur 3 à 12, 65$ la paire. Téléphone: 233-4484 ou voir au 407, rue Desautels.
**42-**

**CHERCHE** une gardienne, dame sérieuse et sensible, pour garder 4 jeunes âgés de 9 à 14 ans. Cet emploi est pour une durée approximative de 2 mois, du lundi au mercredi soir et le samedi durant la journée. Références requises. Contactez Lorraine au 255-7683 après 18h.
**46-**

Vivra, vivra pas?

# Otterburne compte sur l'esprit d'entraide

**Un village qui met tous ses oeufs dans un même panier court de sérieux risques de disparaître. Ou du moins, de ne pas réaliser le stade de développement qu'auraient espéré ses fondateurs.**



*Le carrefour de l'actualité municipale*

**Lucien CHAPUT**

POINT de CONTACTS

Aujourd'hui en comparant les villages d'Otterburne et de Saint-Pierre-Jolys, qui croirait qu'au tournant du siècle, Otterburne avait un plus bel avenir que le village voisin juste au sud. Après tout, Saint-Pierre-Jolys, avec ses écoles, son hôpital et ses quelque 1 000 résidants se portent mieux qu'Otterburne et ses 200 personnes.

Avec l'arrivée de la voie ferrée en 1878, Otterburne était destiné à être le centre de commerce de la région, a expliqué Evelyne Beaudoin, coordonnatrice du projet d'histoire d'Otterburne. On y trouvait trois hôtels pour accommoder les nombreuses personnes qui voyageaient par train.

La situation n'était pas sans ressembler à celle de Saint-Boniface au 19e siècle. Là aussi, on rêvait de voir un jour Saint-Boniface devenir la première ville de l'Ouest. Il y avait (*presque*) plus d'hôtels à Saint-Boniface qu'il y avait de résidants!

"Durant la prohibition, le commerce a chuté à Otterburne, souligne Evelyne Beaudoin. "Ça a repris un peu par après, mais le commerce n'a jamais repris son élan."

## Les grandes divisions

Pas que c'était la fin du petit village naissant. Avec l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur et l'Orphelinat en 1912, Otterburne avait trouvé une autre raison d'être. L'éducation et les oeuvres sociales vinrent remplacer les commerces du tournant du siècle.

La situation économique du village a été stable jusqu'aux années 50. "Avec la formation des grandes divisions scolaires, poursuit Evelyne Beaudoin, Otterburne a perdu son école au profit de Saint-Pierre."

"En 1967, la commission scolaire de la Rivière Rouge a désigné deux secondaires pour la division: un à Saint-Pierre et l'autre à Saint-Jean-Baptiste. On a refusé au Collège d'Otterburne un permis d'opérer comme école secondaire."

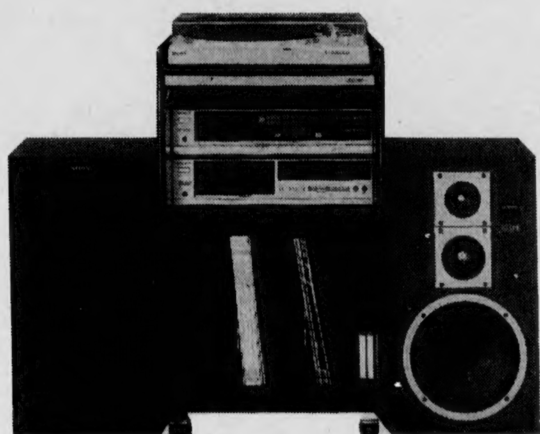
Le Collège a donc fermé ses portes. À l'été 1970, l'ancien édifice des Clercs de Saint-Viateur a été acheté par le *Winnipeg Bible College*. En 1986, le *Winnipeg Bible College and Theological Seminary* emploie une quarantaine d'enseignants et, de septembre à avril, accueille 450 étudiants de tous les coins du monde.

Mais comme le nom l'indique, c'est le **Winnipeg** *Bible College* et non pas le Collège d'Otterburne. En portant le nom de la métropole, on peut facilement oublier que ce collège est situé à Otterburne...

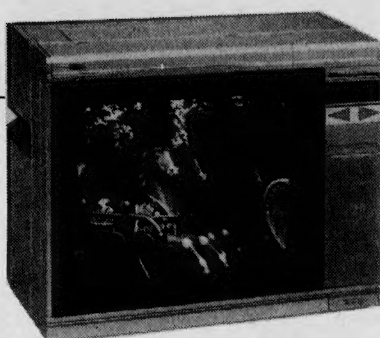
Le village d'Otterburne verra-t--il l'an 2000? Ou lui réserve-t-on le même sort que le village de Sainte-Elizabeth, qui a été vendu, l'été dernier, et transformé en camp d'été pour la *Lighthouse Evangelistic Association Inc.*

"Otterburne peut sûrement survivre, affirme Evelyne Beaudoin, qui y réside depuis l'âge de six mois. Ce que je trouve de bien, c'est l'esprit communautaire et l'esprit d'entraide qui le caractérisent. C'est sa plus grande qualité. Aussi, on est assez près des grands centres."

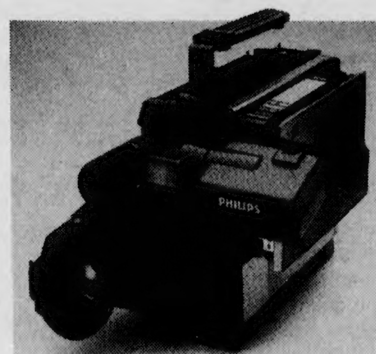
# GRANDE VENTE
## *de déménagement*



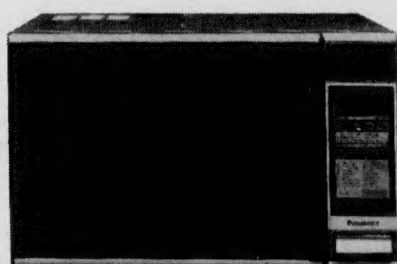
**Sony**
Système stéréophonique
AV 330
**699$**



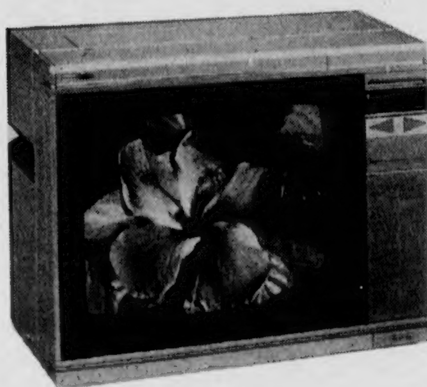
14" télévision en couleurs
**Sylvania**
**Magnavox**
**Philips**
*Votre choix*
**269$**



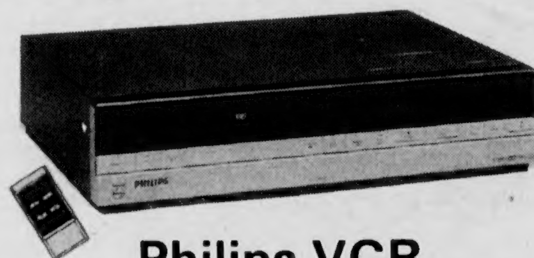

**Philips**
Camcorder
**1 699$**
24 heures d'enregistrement
Auto focus
"power zoom"



**Panasonic**
"Microwave Ovens"
Genius
**569$**
plus
livre de recettes
par Mme Benoît



**Sylvania**
20" avec télé-commande
Stéréo
**699$**




**Philips VCR**
avec télé-commande
sans fil
**469$**

| Stéréo | Hi Fi |
|---|---|
| **599$** | **749$** |

**Sony**
télévision 14"
**429$**

**Magnavox**
20" avec télé-commande
**539$**

**Sony & Toshiba**
WALKMAN
GHETTO-BLASTER
radio
prix exceptionnels

**Toshiba**
FST
20" avec télé-commande
**100$ de rabais**

**Satellite**
"Cadillac System"
**2 599$** *Venez voir!*

**Toshiba**
"Microwave Oven"
**389$**

**Philips**
système stéréophonique
**299$**

# ÉMILE ELECTRONICS LTÉE

**1604, chemin Sainte-Marie**
**téléphone: 255-9449**




heures d'ouverture: lundi à mercredi: 9h à 18h
jeudi et vendredi: 9h à 21h et samedi: 9h à 17h

Crédit maison